



# PROGRAMME PARTENARIAL 2023

—  
Approuvé par le conseil d'administration  
du 24 janvier 2023

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Nicolas Bauquet - DG

**COORDINATION DES ÉTUDES**

Sébastien Alavoine - DG adjoint

**DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION**

Sophie Roquelle

**RÉDACTION**

Marie-Anne Portier

**DIRECTION ARTISTIQUE**

Olivier Cransac

**MAQUETTE**

Agnès Charles

**FABRICATION**

Sylvie Coulomb

**RELATIONS PRESSE**

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@institutparisregion.fr

**REPROGRAPHIE**

Jean-Paul Martinez

ISSN 2780-9684

ISSN ressource en ligne en cours

ISBN 978-2-7371-2350-4

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction,  
de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations  
intégrales ou partielles, pour utilisation  
autre que strictement privée  
et individuelle, sont illicites sans  
autorisation formelle de l'auteur  
ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée  
par les articles 425 et suivants du code  
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépot légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Photo de couverture :

Paul Lecroart/L'Institut Paris Region

**L'Institut Paris Region**

15, rue Falguière

75740 Paris Cedex 15

01 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

# SOMMAIRE

ÉDITO .....	3
AU CŒUR DE LA DATA .....	4
SDRIF-E : OBJECTIF 2040 .....	6
RENATURATION ET BIODIVERSITÉ .....	8
AMÉNAGEMENT ET FONCIER .....	10
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES .....	12
RESSOURCES, AGRICULTURE ET ALIMENTATION .....	14
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES .....	16
TRANSPORTS ET MOBILITÉS .....	18
DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ .....	20
SANTÉ DES FRANCILIENS .....	22
COHÉSION SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE .....	24
LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2023 .....	26
LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION .....	32



# ÉDITO

C'est un plaisir et un honneur de vous présenter le programme partenarial de L'Institut Paris Region pour l'année 2023, élaboré avec l'ensemble de nos membres, et soumis à leur approbation. Depuis mon arrivée comme directeur général le 1<sup>er</sup> juillet dernier, je m'attache, avec toute l'équipe de L'Institut, à mettre en œuvre les trois priorités qui m'ont été fixées par notre présidente, Valérie Péresse, et le conseil d'administration : développer le caractère partenarial de L'Institut, valoriser sa transversalité unique, et en faire un lieu d'élaboration et d'exploitation collectives des données qui transforment aujourd'hui la manière de concevoir et piloter les politiques publiques.

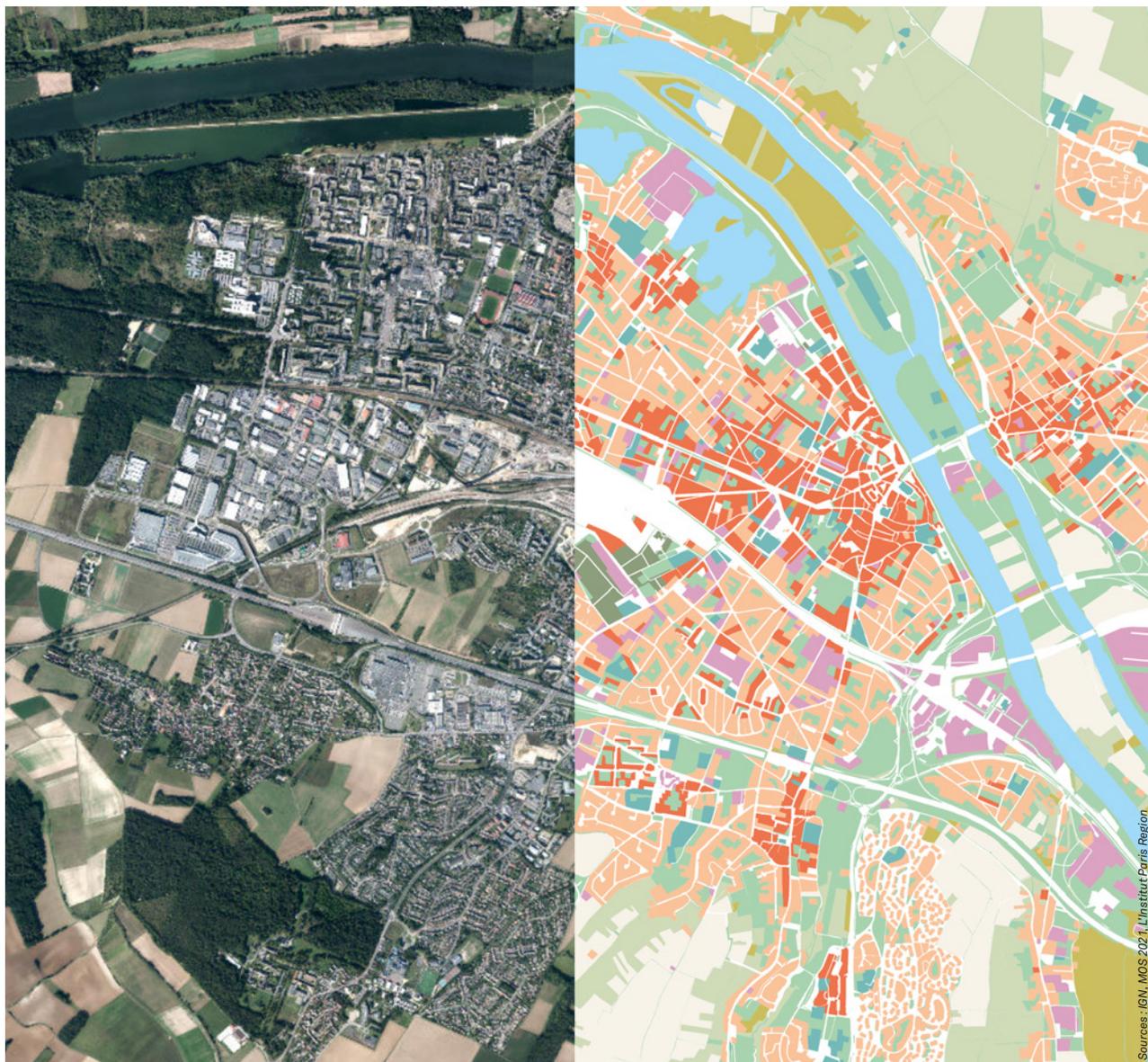
L'Institut n'est pas seulement le lieu d'expertises précieuses et reconnues, il est aussi une plate-forme qui réunit une large partie des acteurs publics franciliens, collectivités et organismes, autour des grands enjeux de la première région économique d'Europe. Le 8 décembre dernier, le comité technique de l'Institut a réuni nos partenaires pour une journée d'échanges et d'ateliers qui a contribué à façonner le programme que nous vous présentons ici, mais aussi à créer une dynamique qui se poursuivra tout au long de l'année 2023, avec le lancement de webinaires thématiques réservés à nos membres, et deux nouvelles journées d'échange au printemps et à l'automne. Le présent programme partenarial traduit également une forte ambition d'accompagnement des territoires à plusieurs échelles : Métropole du Grand Paris, EPT, EPCI, Départements, PNR mais aussi la Vallée de la Seine.

Si L'Institut peut constituer cette plate-forme d'intelligence collective, c'est qu'il conjugue une diversité d'expertises et d'approches probablement unique dans notre pays, et ce programme partenarial en est le fruit : qu'il s'agisse d'adaptation au changement climatique, de santé environnementale ou d'aménagement économique, c'est en croisant les regards, en mutualisant les expertises et en rassemblant de nouvelles communautés d'acteurs que L'Institut peut mettre l'ensemble de ses départements au service d'une action cohérente, collective et prospective. La valeur ajoutée de L'Institut, c'est aussi créer du lien et favoriser les coopérations : pour de nombreux enjeux (foncier, énergie, mobilités, économie circulaire...), les réponses seront à l'évidence de plus en plus interterritoriales.

Ce programme partenarial s'ouvre par nos projets relatifs aux données, qui forment le socle de l'action de L'Institut : rassembler et produire des données qui orientent l'action et rassemblent les acteurs autour de diagnostics partagés et de nouveaux leviers opérationnels. À la connaissance de l'utilisation des sols en Île-de-France, à travers le MOS, ou de la trajectoire de nos consommations énergétiques et de nos émissions, avec le ROSE, L'Institut ajoutera de nouvelles données sur l'évolution des transports ou encore des zones d'activités économiques.

Pour notre région confrontée aux chocs géoéconomiques et à la crise climatique, les défis sont énormes, et les solutions ne peuvent être que collectives. C'est dans cet esprit que nous travaillerons tout au long de cette année, avec en ligne de mire un objectif très particulier : accompagner la Région dans la révision du SDRIF-E, un chantier qui mobilise l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans l'aménagement à long terme de l'Île-de-France.

**Nicolas Bauquet**  
Directeur général de L'Institut Paris Region



# AU CŒUR DE **LA DATA**

DU MOS À L'OUTIL CASSIUS, EN PASSANT PAR LA CARTOGRAPHIE INTERACTIVE,  
L'INSTITUT SE SAISIT DE LA DATA DANS TOUTES SES DIMENSIONS GÉOGRAPHIQUES  
ET STATISTIQUES POUR CRÉER DES OUTILS DYNAMIQUES D'OBSERVATION,  
DE SUIVI ET D'AIDE À LA DÉCISION.

## DANS L'AXE MOS

Depuis 1982, le Mode d'occupation du sol (MOS) alimente les travaux de L'Institut et de ses partenaires. Il constitue la base historique de suivi et d'analyse des évolutions de l'occupation du sol régional sur laquelle reposent les couches de notre système d'information géographique (SIG). Il vient de fêter ses 20 ans d'existence et sa dixième édition : une temporalité unique en France et un socle de connaissance territoriale indispensable à l'aune des défis actuels et futurs de l'Île-de-France. Les travaux menés dans le cadre de l'élaboration du SDRIF-E et sur la trajectoire ZAN s'appuient sur le MOS, qui s'impose comme référentiel pour les documents d'urbanisme locaux. Afin de nourrir une expertise au plus proche de la réalité des territoires, l'outil est amené à évoluer. Le MOS+, résultat du croisement entre le MOS et les espaces publics, constitue une première étape. Un vaste chantier de nettoyage et d'amélioration géométrique de la base est programmé en 2023, ainsi qu'un travail pour intégrer la notion d'usage dans le suivi de l'occupation du sol.

Il est également envisagé de constituer un réseau dédié afin de fédérer les acteurs et utilisateurs du MOS et de favoriser les synergies en proposant des retours d'expérience, des appuis méthodologiques, des échanges privilégiés et des débats.

## ARTICULER MOS ET OCSGE

Si la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers est bien documentée à travers les éditions successives du MOS, la notion d'artificialisation des sols est nouvelle, nécessitant un travail spécifique. Des travaux seront réalisés afin de s'assurer de la cohérence du MOS avec la démarche nationale sur l'OCSGE (occupation du sol à grande échelle), et fournir ainsi les données nécessaires aux analyses franciliennes. L'Institut participe activement à l'expérimentation de l'OCSGE dans les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Cette expérimentation sera poursuivie dans les autres départements franciliens en 2023. Des travaux d'articulation entre notre base régionale et la base nationale sont à prévoir, en collaboration avec l'IGN, la DRIEAT et les directions départementales des territoires.

## SMART RÉGION ET IDG

L'Institut collabore activement à la plate-forme régionale Île-de-France Smart Services (ISS) destinée à faciliter le quotidien de tous les Franciliens à travers des services en ligne innovants. Il participe aux ateliers de travail et comités de pilotage, mobilise ses ressources internes et fournit les données utiles au fonctionnement et à la création de nouveaux services. En 2023, la maquette 3D de L'Institut mobilisée pour la construction du double numérique de l'Île-de-France sera mise à jour et complétée. Deux nouveaux services seront proposés, autour des risques d'inondation et des effets de chaleur.

L'Institut accompagne aussi la Région dans le déploiement de son infrastructure de données géographiques (IDG), compétence introduite par loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et venant renforcer le rôle des Régions en leur confiant la mission de coordonner l'acquisition et la mise à jour des données géographiques relatives à leur territoire et de favoriser l'accès et la réutilisation de ces données.

## MOBILISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Institut mobilise cette technologie depuis plusieurs années, et tout particulièrement les méthodes de *deep learning* pour exploiter les orthophotographies numériques et images satellites à sa disposition. Ces méthodes innovantes offrent des opportunités supplémentaires de créer de nouveaux jeux de données au plus près des besoins de nos partenaires. Parkings, arbres, toitures, autant d'éléments que nous pouvons ainsi détecter automatiquement à l'échelle de l'ensemble du territoire régional. D'autres sujets sont à l'étude pour tirer parti du *New Space* (ouverture des technologies spatiales et données satellites à de nouveaux champs d'application et clients) et offrir des solutions innovantes pour nos travaux.

## UNE PLATE-FORME SIG DYNAMISÉE

La qualité de son système d'information géographique est un atout majeur pour L'Institut. Le SIG permet de réaliser des inventaires, de croiser et d'analyser finement les données, de comprendre des évolutions ou phénomènes et de les

restituer sous formes cartographiques. La fréquentation de la plate-forme « Cartes et données » de notre site n'a cessé d'augmenter depuis 2020, en raison de nouveaux outils mis en place (tableaux de bord, cartographie enrichie, applications métier, *big data*...). En 2023, elle sera optimisée afin de gagner en fluidité et permettre aux utilisateurs d'extraire et publier facilement des contenus interactifs et mieux exploiter ses aspects collaboratifs. Les cartes interactives seront enrichies avec de nouveaux fonds, la gestion des contenus sera améliorée et les services diversifiés (flux, applications, service web...). Des thématiques phares comme le foncier, le suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) ou le potentiel solaire seront intégrées dans notre outil de visualisation combinant cartes et dataviz, afin de faciliter l'appropriation de chacun des enjeux et offrir des explorations enrichies de nos données. Chargé de créer le site internet de l'Observatoire régional fret et logistique (copiloté par la Région et la DRIEAT), L'Institut sera en première ligne pour collecter et valoriser les données auprès des acteurs publics et privés et produira, dans ce cadre, un Cartoviz dédié.

## SEMAINE RÉGIONALE DE LA DATA

Le printemps 2023 sera marqué par le lancement de la première semaine régionale de la data (11-14 avril). Cet événement, organisé par la Région Île-de-France en collaboration avec L'Institut Paris Region, réunira plusieurs jours d'affilée les acteurs clés de l'écosystème francilien autour des enjeux stratégiques de la donnée et de l'action publique. Tables rondes, webinaires, animations, démonstrations, challenges viendront scander cette semaine envisagée comme le nouveau rendez-vous de la data en Île-de-France.



# SDRIF-E: OBJECTIF 2040

L'INSTITUT S'EST MOBILISÉ DÈS LA PREMIÈRE HEURE POUR ACCOMPAGNER LA RÉGION  
À TOUS LES STADES DE LA RÉVISION DE SON SCHÉMA DIRECTEUR.  
IL PARTICIPE À L'AVÈNEMENT DU NOUVEAU PROJET, DE SON ÉLABORATION À SA MISE  
EN ŒUVRE, DE SA MISE EN ŒUVRE À LA DÉFINITION D'UN DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION.

## DU SDRIF AU SDRIF-E

Le 17 novembre 2021, le conseil régional a voté la mise en révision du schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) approuvé en 2013, afin d'élaborer un SDRIF à forte composante environnementale (SDRIF-E), pour répondre aux enjeux cruciaux de l'avenir, soulignés par la crise sanitaire et l'urgence climatique. Ce document de référence proposera un cadre de développement à l'horizon 2040 pour une région polycentrique, ZAN (zéro artificialisation nette), ZEN (zéro émission nette), circulaire et résiliente. L'Institut mobilise l'ensemble des compétences nécessaires — sectorielles, juridiques, statistiques, cartographiques... — et sa connaissance fine du territoire pour accompagner la Région dans l'élaboration de ce nouveau SDRIF-E. Après une année 2022 consacrée aux analyses techniques et au large processus de concertation des collectivités, des partenaires économiques et de la population francilienne, il s'agira de poursuivre la réflexion collective et de consolider un projet de SDRIF-E en vue de son arrêt à l'été 2023. Une première version du document sera soumise au vote des élus régionaux au premier semestre. Après l'analyse des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées et de l'Autorité environnementale, des inflexions pourront être intégrées à la deuxième et dernière version du projet qui sera soumise à délibération du conseil régional à la mi-2024.

## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'évaluation environnementale stratégique est une partie intégrante du SDRIF-E. Elle accompagne la révision du schéma jusqu'à son approbation (évaluation *ex ante*), en éclairant les choix effectués tout au long de la démarche. Elle prépare également le cadre de suivi et d'évaluation de sa mise en œuvre (évaluation *ex post*). Parmi les éléments consolidés fin 2022 figurent l'état initial de l'environnement, l'articulation du SDRIF-E avec les autres plans et programmes, ainsi que les principales alertes et points de vigilance à ce stade du projet. Cette démarche d'évaluation environnementale accompagnera l'avancement du projet de SDRIF-E tout au long de l'année 2023. Le premier trimestre sera consacré essentiellement à l'analyse des incidences du projet de schéma directeur au travers de la séquence ERC (éviter - réduire - compenser). Ensuite, l'évaluation environnementale sera ajustée en fonction des résultats de la concertation, de l'enquête publique et de l'avis de l'Autorité environnementale (qui porte à la fois sur le projet de SDRIF-E et sur le rapport environnemental).

## MISE EN ŒUVRE DU SDRIF-E

Au-delà de la production de la version du SDRIF-E qui sera soumise pour arrêt au conseil régional et à l'enquête publique, L'Institut préparera les éléments utiles à la mise en œuvre du schéma et au suivi-évaluation de cette mise en œuvre. Cette préparation recouvre différents

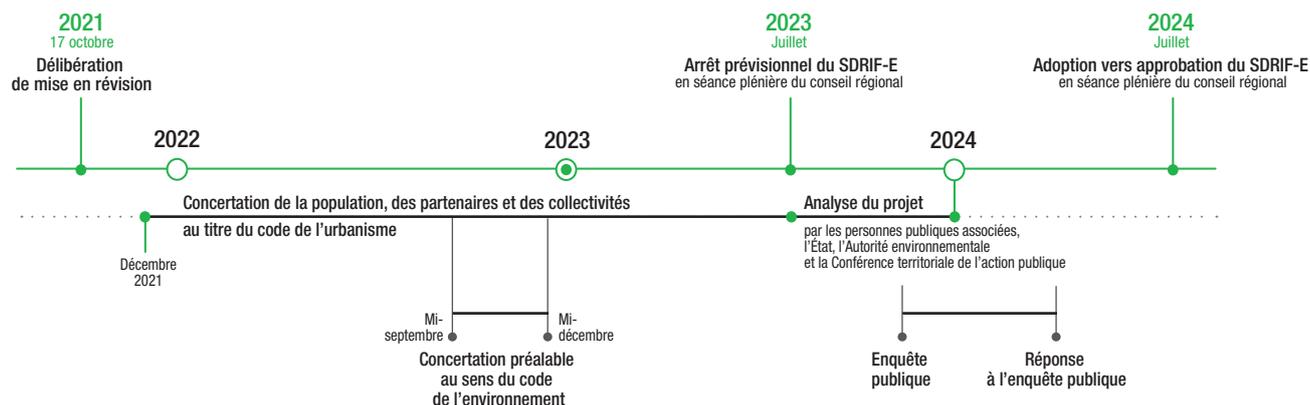
travaux qui seront initiés en 2023 et mis à disposition en même temps que le document opposable :

- la définition des indicateurs de suivi et d'évaluation, et la méthodologie à mettre en place (rythme du suivi, personnes associées, champ de l'évaluation, etc.);
- un guide de la mise en œuvre du SDRIF-E pour accompagner les acteurs de l'aménagement dans l'appréhension et la déclinaison des objectifs et orientations du schéma;
- la publication des données communales et régionales nécessaires à la traduction des objectifs de sobriété foncière, via un outil interactif.

## PANEL CITOYEN

Dans la phase de concertation du SDRIF-E, L'Institut Paris Region a constitué, avec l'aide d'un institut de sondage d'opinion, un panel citoyen représentatif de la population francilienne pour envisager l'aménagement régional à l'horizon 2040. Après avoir identifié des enjeux stratégiques inspirés par leur vie quotidienne, 100 habitants de 18 à 82 ans ont ainsi planché, trois samedis durant, sur les sujets retenus et réagi aux propositions énoncées. La richesse et la qualité des échanges ont conquis tous les participants. L'expérience s'est révélée si convaincante qu'il a été décidé de poursuivre l'aventure en 2023, selon des modalités encore à préciser. D'ores et déjà, il est prévu d'organiser un webinaire de restitution début 2023 et de publier des livrables à destination des citoyens et de la Région.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL GLOBAL DU SDRIF-E



© L'INSTITUT PARIS REGION, 2022



Gwendoline Grandin / L'Institut Paris Region

# RENATURATION ET BIODIVERSITÉ

LA RENATURATION DES VILLES RÉPOND À DES ENJEUX CRUCIAUX  
DE RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ, D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET D'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ. UNE MISSION STRATÉGIQUE  
DANS LAQUELLE L'INSTITUT S'INVESTIT PLEINEMENT.

## MISSION RENATURATION

La renaturation des villes constitue un élément essentiel du plan d'adaptation au changement climatique (PRACC) lancé le 21 septembre 2022 par la Région Île-de-France. Une agence dédiée, Île-de-France Nature (IDFN, ex-Agence des espaces verts), a été créée afin de porter pleinement cette ambition régionale, avec pour objectif quantitatif de désimperméabiliser 5 000 ha à l'horizon 2030, dont 2 000 à renaturer. IDFN a sur le champ été mandatée pour lancer un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Retour de la nature en ville ». L'expertise, les démarches et les outils de L'Institut seront mis en synergie au service de cette mission de renaturation à travers une équipe transversale issue de quatre départements de L'Institut Paris Region. Elle pourra notamment s'appuyer sur la méthode REGREEN, développée par l'ARB îdF dans le cadre du projet européen éponyme, qui permet d'identifier les zones de renaturation prioritaires (au titre de la reconquête de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de l'amélioration de la santé). Il constituera et enrichira progressivement une cartographie interactive dédiée aux « hauts-lieux de la renaturation » en Île-de-France.

L'Institut organisera par ailleurs une série de webinaires thématiques dédiés aux multiples enjeux de la renaturation en milieu urbain, destinés à des publics ciblés, à raison de un par mois environ. En fonction des besoins, il accompagnera certaines collectivités en les aidant à la formaliser leurs projets.

## POUR UNE MÉTROPOLE NATURE

La démarche « Projets pilotes pour une métropole nature » a pour objet d'explorer les potentialités de continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces s'appuyant sur le socle naturel géographique de l'Île-de-France. En 2022, deux projets pilotes ont été étudiés à l'est et au nord de l'agglomération parisienne : un grand parc des balcons de l'Est Parisien (Paris, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne) et un parc naturel urbain des vallées du Croult, du Petit-Rosne et de la Vieille Mer (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis). En 2023, ces deux propositions seront partagées et consolidées avec les grands acteurs des territoires au travers d'ateliers, de

visites *in situ* et d'études complémentaires. Elles soutiendront notamment la stratégie de renaturation de la région.

## MUTATIONS DES ESPACES OUVERTS

L'analyse de l'évolution des espaces ouverts — constitués des espaces agricoles, naturels, et forestiers (dits « NAF ») et des espaces urbains de pleine terre —, s'inscrit à la fois dans la stratégie régionale pour la biodiversité 2020-2030 et dans la définition d'une trajectoire pour l'objectif ZAN. Une mise en perspective historique sera réalisée à partir des MOS 1949 et 1982. Le décryptage des MOS 2012, 2017 et 2021 permettra quant à lui de suivre les évolutions récentes. Afin d'expliquer les phénomènes observés, une approche statistique sera déployée à l'échelle régionale, mais aussi territoriale, sous la forme d'ateliers avec les partenaires de L'Institut (Safer, Île-de-France Nature, DDT, départements, PNR, intercommunalités membres de L'Institut...). Les bases de données Ecomos (cartographie des milieux naturels franciliens) et Ecoline (cartographie des éléments de biodiversité des paysages ruraux) pourront être mobilisées pour apporter des compléments d'informations. Ce travail pourra alimenter l'observatoire régional de la consommation des espaces NAF (ORENAF) et venir enrichir les réflexions pour le suivi du SDRIF-E.

## ATLAS DES RIVIÈRES DISPARUES

La Région a confié à L'Institut la réalisation d'un état des lieux des rus et rivières urbains d'Île-de-France. Le territoire francilien dispose d'un véritable « chevelu hydrographique », dont certains rameaux ont été effacés par l'urbanisation ou l'œuvre de la nature : cours sec, enfoui ou busé, cours oublié (en dehors de l'espace public), cours rectifié ou simplifié, bras secondaire supprimé, etc. En 2022, L'Institut a travaillé en priorité sur les rivières urbaines enterrées et/ou busées pour les besoins de l'élaboration du SDRIF-E. Ce travail sera complété par l'étude des disparitions en milieu agricole et la recherche du tracé des cours d'eau « secs ». Une information complémentaire portera sur les tronçons réouverts ou restaurés depuis une vingtaine d'années. Les livrables comprendront une carte régionale et une cartographie interactive.

## Révision du SRCE

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) adopté en octobre 2013 a fait l'objet d'un bilan publié en juin 2022 par la DRIEAT. Une délibération du conseil régional et un arrêté préfectoral en faveur de sa révision sont attendus en mars 2023.

L'Institut continuera de seconder la Région et l'État dans la mise en œuvre des étapes suivantes.

## Environnement nocturne

L'Institut mènera de front plusieurs travaux sur l'environnement nocturne : note d'enjeux sur la réalisation d'une cartographie de la pollution lumineuse à l'échelle régionale ; pilotage de l'action « Pollution lumineuse » dans le cadre du Plan régional d'action en faveur des chiroptères 2018-2027 ; réalisation d'une bande dessinée de sensibilisation sur l'éclairage et suivi des actions en matière d'éclairage public (projets de trame noire et des extinctions, démarches de concertation locales — Sceaux, EPA Paris Saclay) ; contribution au quatrième Plan régional santé environnement au sujet des effets de la lumière artificielle nocturne sur la santé humaine.

## Engagés pour la Nature

L'ARB Île-de-France assurera la coordination régionale de la Fête de la nature. L'agence assurera le suivi des collectivités reconnues « territoire engagé pour la Nature » (TEN) et organisera le nouvel appel à reconnaissance 2023 (ateliers, jury, visites de terrains). En 2023, elle continuera d'animer et gérer le label « EcoJardin », qui vise à encourager l'adoption de pratiques de gestion écologique des espaces verts.

## Étude ZEBU

Lancée depuis 2019, l'étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » mesure et évalue les bénéfices pour la biodiversité à la suite de la renaturation de la zone d'expansion des crues du Vignois par le Syndicat intercommunal aménagement hydraulique (SIAH) à Gonesse. En 2023, un livrable sera réalisé pour présenter les premiers résultats obtenus.

## REGREEN et Life ARTISAN

Les travaux menés par l'ARB îdF sur les solutions fondées sur la nature continueront à travers son implication dans les deux projets européens REGREEN et ARTISAN. Cette année, l'Agence mettra à jour son clip vidéo et son recueil de propositions pour encourager le déploiement de ces solutions pour atténuer et s'adapter au changement climatique.



# AMÉNAGEMENT ET FONCIER

DE LA DÉFINITION DU PROJET URBAIN À LA PLANIFICATION INTÉGRÉE,  
STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE, DE L'ANALYSE FONCIÈRE AUX ÉTUDES PAYSAGÈRES,  
L'INSTITUT PARIS REGION INTERVIEN SUR TOUS LES FRONTS DE L'AMÉNAGEMENT  
ET À TOUTES LES ÉCHELLES TERRITORIALES. IL ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS RURALES  
ET URBAINES DANS LEURS ÉVOLUTIONS SPATIALES ET LES AIDE À ANTICIPER L'AVENIR.

## OBJECTIF ZAN

L'Institut a développé une méthode de territorialisation du ZAN (zéro artificialisation nette), inspirée de la séquence ERC (éviter, réduire et compenser), afin d'identifier les contraintes et les leviers à disposition des territoires pour éclairer leurs projets d'aménagement et planifier autrement leur développement. Une carte interactive sera proposée en 2023 afin d'identifier localement ces leviers et ces freins. Ces analyses seront étendues à d'autres territoires et approfondies, pour y intégrer une approche de la pleine terre et des besoins de renaturation.

Dans la boîte à outils ZAN, viendra s'insérer un Carnet pratique présentant à la fois des opérations réussies d'aménagement et des exemples de documents d'urbanisme porteurs de sobriété foncière. Par ailleurs, dans le sillage de l'étude « Sorts et ressorts de l'habitat individuel » (2022), qui explorait le potentiel du tissu pavillonnaire, un inventaire analytique de la trame des ensembles résidentiels collectifs d'Île-de-France sera réalisé en 2023. Ces grands ensembles comportent de vastes espaces ouverts : quelles sont leurs capacités d'évolution en termes de densification et de renaturation ? quels leviers mobiliser pour les engager dans une trajectoire ZAN ?

## REQUALIFICATION DES ZAE

L'Institut accompagnera la Région Île-de-France pour mettre en place un dispositif en faveur de la requalification des zones d'activités économiques (ZAE) franciliennes. Les objectifs du dispositif seront de se donner les moyens de bien saisir les enjeux propres à chacune des ZAE par le financement d'études, puis d'agir sur les différents leviers de requalification (foncier, densification, diversification des usages, requalification des espaces publics, services aux entreprises...) en fédérant tous les acteurs susceptibles d'agir aux côtés de la Région.

## LES FRICHES FRANCILIENNES

L'Institut mène une veille active sur la diversité des friches (urbaines, agricoles, commerciales...) et leurs valorisations possibles. Il poursuivra son appui à la Région dans la mise en œuvre de la stratégie en faveur de la reconversion/reconquête des friches, à la faveur

d'espaces de nature ou de constructions de logements, d'activités ou d'équipements, en lien avec l'objectif ZAN. Il participera à l'analyse des candidatures et à l'accompagnement des lauréats de l'AMI « reconquérir les friches franciliennes ». La base de données des « friches » mise en place en 2020 sera mise à jour et l'outil Cassius affiné, en lien avec nos membres, la Région et les territoires.

## IMPACT DES JOP 2024

La Délégation interministérielle aux Jeux (DIJOP) pilote une démarche d'évaluation de l'impact des Jeux. Une évaluation *ex post* des conséquences effectives des projets olympiques sur l'urbanisme francilien sera menée. Le ministère de la Transition écologique pilote l'étude via la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) et la direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), ainsi que la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT). Ces dernières souhaitent s'appuyer sur L'Institut et bénéficier de son expertise dans le cadre de ses travaux autour des Jeux. La période 2022-2024 est mise à profit pour concevoir collectivement le dispositif d'évaluation.

## RENCONTRES DE L'AMÉNAGEMENT

En 2023, la Région et L'Institut relanceront un forum de discussions, d'échanges et d'analyses partagées sur les transformations majeures de la chaîne de l'aménagement en Île-de-France. Ces rencontres permettront d'aborder de façon technique, stratégique et prospective les mutations liées à la réglementation et aux objectifs politiques comme le ZAN, les changements de modèles économiques des aménageurs et des promoteurs, les enjeux pour les collectivités locales et les grands acteurs régionaux.

## GARES RURALES

La problématique des gares rurales est à la croisée de plusieurs enjeux structurants. Une étude parue en 2022 a permis de contribuer à la réflexion sur l'action régionale en matière de revitalisation rurale. En 2023, L'Institut donnera une suite à cette étude en affinant des propositions d'intervention.

## Anciennes carrières

Une étude sera menée sur les risques, enjeux et opportunités représentés par les anciennes carrières souterraines d'Île-de-France.

## Les AMI(s) de l'urbanisme

L'Institut poursuivra son appui à l'instruction des dossiers candidats aux appels à manifestation d'intérêt régionaux : « Réhabiliter plutôt que construire », « Urbanisme transitoire », « Friches », « Quartiers innovants et écologiques ».

## Avenues métropolitaines

Dans le cadre du programme Avenues métropolitaines, L'Institut préside le groupe expert *From Roads to Streets* de METREX, en lien étroit avec Eurocités et Urbact. En 2023, les travaux aborderont notamment la question du soutien stratégique et financier de l'Union européenne.

## Résilience des campus universitaires

L'Épaurif a lancé une réflexion sur une approche méthodologique dédiée à la résilience du patrimoine immobilier des universités, afin que les campus puissent disposer d'outils permettant d'adosser un catalogue de solutions à leur vision stratégique immobilière.

## Connaissance des espaces publics

En 2022, la base de données Espaces publics a pu être finalisée. Elle sera affinée et fiabilisée en 2023. Des chiffres clés seront produits sur l'équipement en espaces publics dans la région, un travail de typologie de ces espaces publics sera réalisé, afin de déterminer leurs potentiels de transformation.



# CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RISQUES

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, L'INSTITUT S'INVESTIT PLEINEMENT  
DANS UNE DOUBLE STRATÉGIE D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION. IL ANALYSE LES RISQUES,  
LES VULNÉRABILITÉS DU TERRITOIRE, PRÉCONISE DES SOLUTIONS ET SENSIBILISE  
AUX DÉMARCHES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.

## SENSIBILISER ET FORMER

En déclinaison du Plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC) adopté par la Région Île-de-France en septembre 2022, des actions de sensibilisation et de formation des collectivités et acteurs des territoires seront menées en 2023 afin de favoriser le passage à l'action : ateliers et visites pour les élus, rencontre régionale sur l'adaptation ainsi que des sessions de formation en lien notamment avec le projet Energie Watch d'apprentissage entre pairs au sein des collectivités.

## PLANS CLIMAT

L'analyse comparative de l'avancée des plans climat air énergie territoriaux réalisée en 2022 pourra être mise à jour en 2023 et donner lieu à une *Note rapide*. Un temps d'échanges sur les avancées des démarches, les difficultés rencontrées et les bilans de mise en œuvre sera proposé en fin d'année.

## RISQUE CANICULE

L'Institut valorisera le nouveau référentiel des îlots de chaleur urbains, amélioré et mis à jour en 2022, et actualisera le Cartoviz associé. Le PRACC prévoit de garantir aux Franciliens l'accès à des « abris climatiques » à moins de 10 min à pied en cas de canicule. L'Institut est chargé d'identifier et cartographier les lieux, publics ou privés, climatisés et rafraîchis ouverts au public qui permettront à la Région de conforter « un maillage de lieux de fraîcheur à l'échelle francilienne ».

## GESTION DE CRISE

La gestion de crise ne s'improvise pas. Face aux risques naturels ou technologiques qui nous menacent – crues, canicule, épidémies, cyberattaques, terrorisme, accidents industriels –, il est impératif d'anticiper et d'intégrer le risque dans l'aménagement régional. Dans la lignée du *Cahier « Fragiles Métropoles »* (2022), qui examinait la vulnérabilité des grands centres urbains, L'Institut réalisera en lien avec l'Inspection générale des services de la Région Île-de-France (IGRIF) une étude présentant une approche systémique du risque, qui pourra déboucher sur des protocoles innovants en matière de gestion de crise, afin de promouvoir une meilleure coordination des différents niveaux d'intervention.

## RISQUES INONDATION ET SÉCHERESSE

L'Île-de-France est exposée à des risques d'inondations par ruissellement liés à des épisodes pluvieux exceptionnels : plusieurs arrêtés de catastrophes naturelles sont enregistrés chaque année. L'Institut engagera des travaux pour améliorer la connaissance territorialisée de ce risque et renforcer sa prise en compte dans les réflexions d'aménagement. Il appliquera la même démarche vis-à-vis des phénomènes liés à la sécheresse : le retrait-gonflement de certains sols argileux, les feux de forêts des massifs forestiers.

L'Institut participe par ailleurs à l'élaboration du nouveau programme d'actions de prévention des inondations (PAPI 2) de la Seine et de la Marne francilienne porté par l'EPTB Seine Grands Lacs. Il établira également un diagnostic de vulnérabilité des lycées au risque inondation et autres risques naturels.

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'AREC poursuivra la dynamique engagée au travers de la Fabrique francilienne de la sobriété, lieu d'échanges et d'expertise pour susciter l'émergence de projets ou de politiques territoriales de sobriété. Sont prévus en 2023 : ateliers en webinaire, conférence annuelle, visites de sites, un panorama des initiatives, interviews... En complément, un dispositif d'accompagnement sera proposé à une dizaine de communes souhaitant s'engager dans une démarche de sobriété.

## RÉNOVATION DU BÂTI

L'étude des potentiels de rénovation énergétique du parc résidentiel francilien sera menée à partir des caractéristiques techniques des bâtiments et des capacités financières des occupants. Elle permettra de constituer une typologie de bâtiments représentatifs du parc francilien et des préconisations pour les collectivités sur les rénovations envisageables. Dans le cadre du programme Rénovons Collectif visant à accélérer la rénovation énergétique des copropriétés, six ateliers à destination d'élus locaux seront organisés, ainsi qu'une nouvelle édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique en partenariat avec Île-de-France Énergies et l'Association des Maires d'Île-de-France, avec une remise des prix lors Salon de l'AMIF en juin 2023.

## Précarité énergétique

En intégrant les caractéristiques des logements, la nature des déplacements – domicile-travail, de loisir et du quotidien – le tout mis en regard des revenus des ménages, L'Institut cherchera à identifier les territoires dont les populations sont les plus exposées à la précarité énergétique. Ces analyses pourront alimenter l'évolution des dispositifs d'accompagnement déployés par les membres de L'Institut pour réduire ces vulnérabilités.

## Observer l'adaptation

L'Institut réalisera une étude de préfiguration et travaillera à la mise en place opérationnelle d'un observatoire régional de l'adaptation au changement climatique, action prioritaire prévue par le PRACC.

## Solaire photovoltaïque

L'AREC accompagnera et valorisera la dynamique engagée par la Région pour déployer la filière solaire à travers des visites de sites, et une *Note rapide* sur l'autoconsommation collective. Le dispositif de conseil et d'accompagnement des collectivités locales « Les Générateurs » financé par l'Ademe et coordonné par l'AREC sera mis en œuvre. Les résultats de l'évaluation du gisement solaire sur parkings mené en 2022 seront valorisés à travers la création d'une cartographie interactive « Cartoviz » et la rédaction d'une *Note rapide*.

## Bois énergie

L'AREC poursuivra sa mission d'observation de la filière chaufferies biomasse collectives et industrielles par l'intermédiaire de l'enquête annuelle sur le fonctionnement de ces installations, en partenariat avec la Région Île-de-France, l'ADEME, les services de l'État et Fibois IDF. Les participations au jury de l'appel à projets régional « chaufferies biomasse » et à la cellule biomasse francilienne sont reconduites.

## Méthanisation

Au programme de PROMETHA en 2023 : groupes de travail, lettres d'information, webinaires, organisation de la rencontre régionale de la méthanisation, appui aux porteurs de projet et aux exploitants, mise à jour de la base de données, et l'AREC poursuivra sa participation à l'analyse des dossiers dans le cadre de l'appel à projets régional.

## Club Hydrogène Ile-de-France

Mis en place par la Région Île-de-France, en partenariat avec la DRIEAT, l'ADEME, France Hydrogène et l'AREC IdF, qui en assure la coordination, le Club regroupe désormais une communauté de 220 personnes représentant 120 structures publiques et privées. En 2023, le club sera présent au salon Hyvolution (1<sup>er</sup> et 2 février).



Pierre-Yves Brunaud/L'Institut Paris Region

# RESSOURCES, AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'INSTITUT OBSERVE LES RESSOURCES, LEURS FLUX ET LEUR EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE,  
À DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LEUR CYCLE DE VIE, DU CHAMP À L'ASSIETTE ET DE L'ASSIETTE  
AU CHAMP, DE LA CONSOMMATION DES MATÉRIAUX AU TRAITEMENT DES DÉCHETS,  
DE L'EXTRACTION DES CARRIÈRES AU DÉBLAIEMENT DES CHANTIERS.

## MATÉRIAUX MINÉRAUX

L'Institut poursuivra son appui à la DRIEAT pour l'élaboration du schéma régional des carrières (SRC) qui devrait être approuvé en 2024. Il publiera le panorama régional des minéraux et matériaux industriels, réalisé en partenariat avec les professionnels des filières concernées (gypse/plâtre, sables extra-siliceux, argiles, ciment...) qui viendra compléter le panorama régional des granulats déjà publié.

## RISQUE CARRIÈRES

Dans le cadre du « plan friches », la Région souhaite disposer d'une étude sur les anciennes carrières souterraines de matériaux de construction en Île-de-France. Il s'agira pour L'Institut de réaliser un état des lieux des anciennes carrières et zones sous-minées, d'évaluer les risques liés aux anciennes exploitations et de préconiser des actions de prévention ou de sécurisation. L'étude portera également sur les enjeux d'aménagement et de valorisation environnementale et patrimoniale.

## VALORISATION DU BIOSOURCÉ

Dans le cadre de la stratégie régionale pour l'essor des filières de produits et matériaux biosourcés, la Région a fait appel à L'Institut Paris Region pour réaliser, en lien avec la chambre d'agriculture d'Île-de-France et l'Agence de l'eau Seine Normandie, un argumentaire documenté et pédagogique sur l'intérêt agronomique et environnemental des cultures faisant l'objet de ce type de valorisation. L'Institut analyse les cultures franciliennes de chanvre, céréales à paille, lin, miscanthus, en examinant leurs avantages ou inconvénients d'un point de vue agronomique, technique, économique, mais aussi environnemental au sens large. À paraître en 2023, cette étude fera également l'objet d'une *Note rapide*.

## EMPREINTE DES GRANDS CHANTIERS

La délibération n° CR 2021-049, adoptée le 21 juillet 2021, confie à L'Institut Paris Region, en partenariat avec BRUITPARIF, la mission de mener une concertation étroite avec les acteurs économiques du secteur du BTP afin de proposer une série d'engagements volontaires destinés à améliorer l'empreinte environnementale des grands chantiers. Ces

chantiers qui façonnent l'Île-de-France de demain sont aussi porteurs d'enjeux environnementaux variés : biodiversité, espaces verts, nuisances sonores, pollutions chimiques diffuses dans l'eau ou les sols, ou encore d'émissions de GES et de polluants atmosphériques. En 2022, L'Institut a élaboré la première version d'une charte à visée opérationnelle qui s'applique à deux cibles prioritaires : les directions régionales en tant que maîtres d'ouvrage et les porteurs de projets subventionnés à travers les dispositifs régionaux. Cette charte sera concertée avec les acteurs impliqués (BTP, Airparif et Bruitparif) et finalisée en 2023.

## MÉTABOLISME DES PNR

Dans le cadre du réseau des parcs naturels franciliens (Interparcs) et de la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire (SREC), L'Institut conduit une étude expérimentale sur les territoires ruraux franciliens. Il s'agit de dégager une vision sur chaque territoire de PNR, ainsi que sur les flux entre zone rurale et zone urbaine, et de cerner le potentiel de contribution des territoires ruraux à un métabolisme régional plus circulaire, en mettant en avant l'exemplarité des PNR. Lancé en 2022, ce travail sera approfondi par un focus sur des flux pertinents identifiés lors de la première phase.

## PLAN RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

L'Institut a largement contribué au « plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire », qui a été voté en février 2021. Il est concerné par 20 fiches-actions sur les 66 que compte le plan.

En 2023, les dossiers prioritaires concerneront le baromètre consommation alimentaire des Franciliens avec Île-de-France Terre de Saveurs et le Credoc, la solidarité et les initiatives d'aide alimentaire avec le réseau des Amap franciliennes, le rapprochement entre l'offre locale et la demande alimentaire en partenariat avec la DRIAAF, le suivi des projets alimentaires territoriaux et la poursuite du travail engagé sur la dynamique des ceintures maraîchères.

## Observation des ressources

L'Institut a entrepris depuis 2019 un travail de préfiguration d'une « méta-observation » des ressources s'appuyant sur les observatoires existants (ORF, ORDIF, ROSE...) et venant progressivement combler les lacunes. Six flux principaux ont été identifiés : les ressources foncières, les ressources agricoles et alimentaires, les matériaux de construction, les déchets, les ressources énergétiques, l'eau. En 2023, il est prévu d'actualiser l'analyse de flux de matières réalisées en 2015 pour le PRPGD, en intégrant le flux « eau ». Une infographie animée sera réalisée.

## Pratiques agricoles et alimentation

L'Institut assurera un suivi des pratiques et des territoires en matière d'agriculture et d'alimentation en lien avec des acteurs régionaux et nationaux : accompagnement des stratégies agricoles et alimentaires (ville de Paris, MGP...), suivi des analyses fonctionnelles, exploitations complémentaires du recensement agricole 2020.

Un guide *Agriculture et biodiversité* devrait sortir à l'occasion du prochain salon de l'agriculture (25 février au 5 mars 2023).

## Mission agriculture urbaine

L'Institut construira une base de données qui permettra le suivi territorial des différentes formes d'agriculture urbaine en Île-de-France.

Il cherchera à valoriser les initiatives vertueuses en termes de cobénéfices (sociaux, environnementaux, alimentaires...), à sensibiliser aux enjeux spécifiquement franciliens, à examiner les synergies avec l'agriculture « traditionnelle » et à faire le lien avec les politiques publiques concernées. En fonction des demandes et des possibilités, il proposera un accompagnement dédié à ses partenaires.

L'étude *Biodiversité et services écosystémiques en agriculture urbaine* (BiSEAU) évalue depuis 2018 la richesse de la diversité biologique sur 21 sites en agriculture urbaine franciliens. La synthèse des résultats sera publiée en 2023.

## Patrimoine gourmand

L'Institut, en partenariat avec Île-de-France Terres de Saveurs, se mobilise pour mettre en valeur le patrimoine culinaire francilien. Après « Origine et qualité » sur les labels et appellations, « Ça mousse en Île-de-France » sur les brasseries locales, un nouveau poster sera réalisé sur les légumes en 2023.



Corinne Legenne/L'Institut Paris Region

# ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

L'INSTITUT APPORTE SON EXPERTISE AUX TERRITOIRES ET COLLECTIVITÉS,  
À TOUTES LES ÉCHELLES, EN ZONE DENSE OU RURALE, POUR RÉALISER DES FOCUS  
ET DES DIAGNOSTICS, MENER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES,  
PROMOUVOIR DES DISPOSITIFS OU ANIMER DES ATELIERS SPÉCIFIQUES.

## VALLÉE DE LA SEINE

En 2023, L'Institut Paris Region pilotera la coopération des cinq agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (Institut Paris Region, Atelier parisien d'urbanisme, agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure, agence d'urbanisme Le Havre-estuaire de la Seine et l'agence d'urbanisme de Caen-Métropole). Cette collaboration inter-agences s'est formée pour accompagner la mise en œuvre du contrat de plan interrégional associant l'État, les Régions Île-de-France et Normandie, ainsi que de nombreux partenaires. Son rôle est d'animer des réflexions et de produire des outils visant à mieux connaître et aménager ce vaste territoire stratégique, au cœur des enjeux de transition écologique et industrielle. Cette année de pilotage sera marquée par la signature du nouveau CPIER.

## MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

L'Institut appuie la Métropole du Grand Paris dans l'élaboration de son Scot depuis 2017. Il alimente et participe, avec l'APUR, à la production des différentes pièces du schéma : rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durables, document d'orientations et d'objectifs, cahier de recommandations. Il réalise l'évaluation environnementale, le diagnostic de vulnérabilité et accompagne la MGP dans ses échanges avec les personnes publiques associées (PPA) et autres acteurs de l'aménagement. L'Institut analysera les avis des PPA, les conclusions de l'enquête publique et adaptera, le cas échéant, le projet de Scot, en vue de son approbation en mai 2023.

D'autres travaux menés pour le MGP s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà engagés : définition des actions relatives à la nature en ville, réflexions sur la vulnérabilité aux inondations, analyse des projets en déclinaison des dispositifs métropolitains de développement économique, identification de destinations infrarégionales et métropolitaines en matière de tourisme...

## EPT, EPCI, DÉPARTEMENTS

En 2023, L'Institut poursuivra les travaux sur le Parc des Hauteurs et sur les autoroutes urbaines avec l'EPT Est Ensemble. Il continuera d'accompagner l'EPT Vallée Sud Grand Paris qui réalise actuellement son plan local

d'urbanisme intercommunal. Il appuiera Paris Terres d'envol et Grand Orly Seine Bièvre en termes d'analyses de l'occupation du sol et de diagnostic de la pleine terre. Une étude spécifique sera réalisée sur les espaces publics de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre. L'approche de territorialisation du ZAN sera déclinée sur plusieurs territoires. Un diagnostic du transport routier de marchandises sera réalisé sur le territoire de l'EPT Terres d'Envol. Les travaux initiés avec l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir sur l'observation de son territoire et l'adaptation de ses politiques publiques seront poursuivis. L'Institut interviendra également en appui du GIP qui s'est constitué autour de la plate-forme aéroportuaire de Roissy sur les thématiques foncières et de diversification économique. Il continuera de collaborer avec l'EPI 78-92 sur des questions d'innovation urbaine et sur le potentiel économique des quartiers de gare de l'Ouest francilien.

## PARCS NATURELS RÉGIONAUX

L'Institut multipliera son expertise en matière de PNR au service de la Région et de l'État. Il poursuivra son appui au syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) chargé de l'élaboration du projet de charte du PNR Brie et deux Morin et continuera d'apporter son appui dans le cadre de la procédure de révision de la charte des PNR du Gâtinais français et de la Haute vallée de Chevreuse. Il a également été désigné par la Région pour engager les parcs naturels régionaux dans l'économie circulaire. Pour ce faire, il mènera une étude de métabolisme territorial sur chacun des quatre parcs existants.

## TERRITOIRES CIRCULAIRES

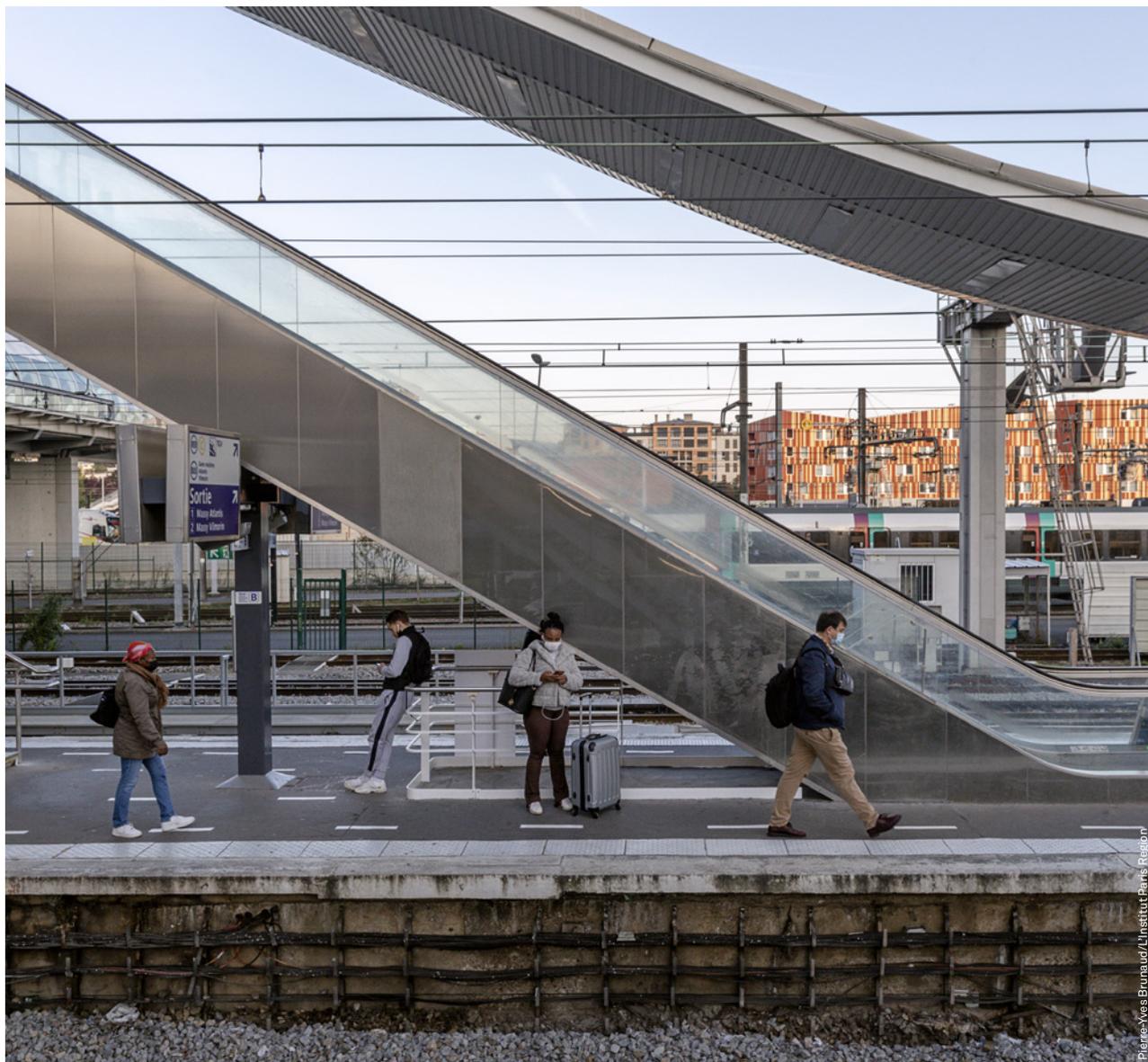
L'Institut concourt à la mise en œuvre de la stratégie régionale de l'économie circulaire (SREC) par un ensemble d'actions et de travaux. La Communauté des territoires circulaires a été lancée officiellement le 21 juin 2022. En 2023, des ateliers thématiques et méthodologiques, des actions de sensibilisation et des visites de terrain seront organisés, ainsi qu'une rencontre régionale en partenariat avec la Région et l'Ademe. Une plate-forme collaborative et un tableau de bord des démarches seront mis en place. Pour faciliter les synergies entre initiatives et réseaux, des temps d'échanges seront institués.

## Dispositifs d'appels à projets

L'Institut se mobilise fortement dans l'étude préalable des candidatures aux appels à projets ou à manifestation d'intérêt portés par ses partenaires. Fort de son expertise plurielle, il apporte les éléments techniques nécessaires aux différents jurys, des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre et la qualité des projets. Les dossiers retenus sont parfois pris en charge, à la demande des partenaires, par une mission d'ingénierie territoriale. Parmi ces dispositifs figurent, entre autres, « Reconquête de la biodiversité », « Restauration des corridors écologiques terrestres », « Urbanisme transitoire », « Friches urbaines », « 100 îlots de fraîcheur », « Soutien aux initiatives d'Agriculture urbaine et périurbaine », « 100 QIE », « MobBiodiv », « Nature 2050 », « Atlas de la biodiversité communale » (ABC), « Méthanisation »...

## Panorama des observatoires

Le renforcement du caractère multipartenarial du programme d'études de L'Institut suscite un intérêt renouvelé pour la compréhension du système d'acteurs dans lequel intervient notre agence. Certains partenaires, qui s'appuient à la fois sur leurs propres capacités d'observation territoriale et sur le recours aux moyens et compétences de L'Institut, ont souhaité bénéficier d'une meilleure vision des différents modèles et organisations en la matière. L'Institut réalise une première étude exploratoire, visant à recenser et décrire les capacités existantes chez ses membres. Une enquête plus large sera également menée pour décrire l'offre mise en œuvre par les collectivités, notamment en lien avec leurs obligations réglementaires. Ce travail permettra de rationaliser et mutualiser les expertises et d'optimiser le rôle et l'offre de chacun dans l'écosystème partenarial.



Pierre-Yves Brunaud / L'Institut Paris Region

# TRANSPORTS ET MOBILITÉS

ROUTE MULTIMODALE, VÉHICULE AUTONOME, SYSTÈME FRET ET LOGISTIQUE, MASS TRANSIT,  
RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL VÉLO ÎLE-DE-FRANCE, « MARCHABILITÉ », GESTION DE LA DEMANDE  
DE DÉPLACEMENTS, MODÉLISATION DE TRAFIC, TRANSFORMATION DES VOIES RAPIDES :

L'INSTITUT EXPLORE TOUTES LES TENDANCES DE LA MOBILITÉ  
POUR ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS FRANCILIENS.

## ENQUÊTE MOBILITÉ PAR GNSS

Le projet EMG vise à concevoir une méthodologie globale d'enquête autonome basée sur l'enregistrement et le recueil des traces GNSS (géolocalisation et navigation par un système de satellites), puis à l'expérimenter à l'échelle régionale et en conditions réelles avec un échantillon représentatif (3 600 personnes) de la population francilienne de 16 ans et plus. Les participants doivent porter un boîtier GPS pendant sept jours lors de tous leurs déplacements.

Treize partenaires participent au financement, dont 45 % sont apportés par la Région. L'enquête a lieu d'octobre 2022 à avril 2023. La base de données sera livrée courant novembre 2023. Une présentation des résultats est prévue fin 2023.

Cette enquête permettra d'actualiser la connaissance de la mobilité des Franciliens et de mieux comprendre l'évolution des comportements de mobilité, qui ont changé depuis la crise sanitaire, comme en témoigne par ailleurs le Tableau de bord des mobilités mis en place par L'Institut depuis 2020 et qui sera poursuivi.

## OBSERVATOIRE FRET ET LOGISTIQUE

Les services du conseil Régional Île-de-France et de la DRIEAT, auxquels L'Institut Paris Region est associé, se sont engagés conjointement dans une phase de préfiguration avec pour objectif le lancement effectif d'un observatoire fret et logistique courant 2023. L'Institut Paris Region est sollicité à plusieurs niveaux : données à collecter et valoriser auprès des acteurs publics et privés, synthèse d'études, ressources humaines à mobiliser, site internet dédié (cartoviz, tableau de bord et ressources).

## MASS TRANSIT

La crise sanitaire et le développement du télétravail ont fortement affecté la fréquentation des transports en commun franciliens, en particulier celle du réseau ferré dit « mass transit ».

L'Institut mène des travaux en partenariat avec SNCF Transilien sur les atouts de ce mode de transport, beaucoup moins polluant et énergivore que la voiture. La publication d'une quatrième *Note rapide* est envisagée en 2023.

## LA ROUTE MULTIMODALE

Comment articuler efficacement les déplacements routiers et l'offre des transports collectifs ? Après avoir travaillé en 2021 et 2022 sur des scénarios d'aménagement de la RN188 puis sur un schéma des pôles d'échanges multimodaux routiers (PEMR), en cohérence avec le schéma des voies réservées en cours de révision par la direction des routes d'Île-de-France (Dirif), L'Institut se penchera sur des services de bus express et de lignes de covoiturage.

## STATIONNEMENT POIDS LOURDS

Après élaboration d'une méthodologie de recueil de données, une première cartographie des aires de stationnement poids lourds, réglementées ou « sauvages », a été réalisée en 2021 à l'échelle régionale. En 2023, L'Institut continuera à effectuer des zooms par département en recueillant de nouvelles données auprès des conseils départementaux et des territoires locaux.

## MARCHE À PIED

La marche à pied occupe la part la plus importante entre tous les modes en Île-de-France. L'Institut a lancé en 2022 une étude pluri-annuelle sur ce mode pour montrer qu'il peut être un vrai levier dans les politiques de mobilité à l'échelle de la ville et à l'échelle territoriale. L'étude se poursuivra en 2023 pour intégrer les conditions de « marchabilité » dans les espaces publics. Des expérimentations seront menées sur le territoire d'Orly-Rungis. La chronique sur la marche continuera également à être alimentée.

## QUARTIERS DE GARE

Les quartiers de gare du GPE s'inscrivent dans des réalités régionales qu'il s'agit de mieux comprendre et illustrer. Trois thèmes seront privilégiés en 2023 : la marchabilité, le réseau structurant vélo et la trame verte et bleue. Sur ce dernier point, une collaboration avec l'APUR est envisagée.

Plus largement, un travail pourra être aussi effectué sur les quartiers les plus stratégiques, où un besoin de projet aura été exprimé.

## Plan de mobilité (ex PDUIF)

L'Institut participera aux côtés d'IDFM à la révision du plan de déplacements urbains d'Île-de-France. Ce travail prendra environ deux ans.

## RER V – Vélo Île-de-France

À la demande de la Région, L'Institut continuera d'apporter un appui technique à la mise en œuvre du réseau express régional Vélo Île-de-France (VIF) : mise à jour de la base de données pistes cyclables et coupures vélos, suivi de la fréquentation des pistes et facilitation de la mise en œuvre des politiques vélos sur les territoires.

## Gestion de la demande

La Région a lancé une politique d'étalement de la demande de déplacements sur les périodes de pointe du matin et du soir. Trois pôles font l'objet d'actions concrètes : la Défense, Grand Paris Sud (Évry) et la Plaine Saint-Denis. L'Institut a pour mission de suivre les résultats de ces actions en collectant et analysant des données de comptages routiers et d'entrants-sortants aux gares équipées de capteurs dédiés.

## UPPER Horizon Europe

Ce nouveau grand projet européen réunissant une cinquantaine de partenaires porte sur l'innovation dans les transports collectifs et le lien avec les plans de déplacements urbains. L'Institut procédera au suivi et à l'évaluation des expérimentations menées sur le territoire de Versailles Grand Parc.

## Navettes autonomes

Dans le cadre de l'expérimentation de la navette autonome sur le Plateau de Saclay, en partenariat avec le LVMT et Vedecom, L'Institut a lancé fin 2022 une enquête de préférences déclarées pour évaluer le potentiel de report modal ainsi que l'acceptabilité du service. En 2023, des résultats seront tirés de cette enquête et utilisés pour estimer un modèle de choix modal.



Philippe Guignard

# DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

ATTENTIF AUX MUTATIONS DE L'ENTREPRISE, DE L'EMPLOI, DU COMMERCE ET DE LA LOGISTIQUE,  
L'INSTITUT ACCOMPAGNE LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE  
EN INTÉGRANT LES IMPÉRATIFS D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DÉCARBONÉ,  
RÉSILIENT, CIRCULAIRE ET INCLUSIF, CELUI D'UNE ÎLE-DE-FRANCE ATTRACTIVE,  
CONVIVIALE ET DURABLE.

## SITES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La notion de sites d'activités économiques (SAE) utilisée par L'Institut pour désigner les grandes concentrations d'entreprises recouvre un large spectre de solutions d'accueil et d'implantation (zones d'activités économiques, bureaux, commerce, logistique, etc.) qui font l'objet d'un recensement et d'une observation permanente depuis plus de trente ans au sein de L'Institut Paris Region. En 2023, une enquête permettra d'actualiser cette base, et de faire le point sur la situation des SAE. Une nouvelle méthodologie de travail sera mise en place afin de construire un observatoire fonctionnant en lien étroit avec les collectivités territoriales et les acteurs de l'aménagement économique pour accompagner la mise en œuvre du SDRIF-E.

Un focus particulier sera fait sur les zones d'activités économiques (ZAE). L'Institut viendra en appui aux services de la Région pour concevoir un dispositif d'aide à la requalification des ZAE franciliennes.

Un chantier qui devrait trouver une articulation naturelle avec l'étude qui sera finalisée en association avec Grand Paris Aménagement : le prototypage d'un « observatoire de l'obsolescence des ZAE ». De même, l'Institut sera mobilisé pour le suivi des sites clés d'Île-de-France, en lien notamment avec *Choose Paris Region*.

## FONCIER ET FRICHES ÉCONOMIQUES

Les exigences d'une trajectoire ZAN, combinées aux besoins majeurs de logements et à la nécessité d'ancrer les entreprises, voire d'accompagner leur relocalisation en Île-de-France ont placé le foncier économique au centre de toutes les attentions. L'Institut investira pleinement le sujet : de l'observation des dynamiques territoriales à l'identification de réponses opérationnelles mobilisables par les collectivités locales, des opérateurs publics ou privés, etc. Au programme 2023 figurent le lancement d'un observatoire sur le commerce, notamment le foncier commercial (Préfecture Île-de-France), la poursuite des travaux sur les friches industrielles et d'activités et l'appui à l'AMI régional, la publication d'une *Note rapide* sur les friches économiques.

## SECTEURS ET FILIÈRES CLÉS

L'Institut poursuivra ses travaux d'études sur les secteurs et filières clés de la région Île-de-France. En 2023, un accent particulier sera porté aux industries de la santé, aux entreprises de la Silver économie (en association avec Silver Valley) et à la filière économique des transports en commun pour IDFM. Une liste susceptible de s'allonger pour répondre aux attentes de la Région dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) en 2023.

Un *Carnet pratique* sera édité sur l'accueil et le maintien des fonctions productives.

## EMPLOI-FORMATION

Dans un contexte de profondes mutations de l'emploi, des conditions de travail et des métiers, L'Institut exerce un suivi global des statistiques dédiées afin de bien comprendre les dynamiques en cours. Il continuera de suivre les conséquences de l'essor du télétravail sur les localisations des entreprises — et donc de l'emploi — et sur les mobilités. La sortie en janvier du dernier numéro des *Cahiers*, « À distance », coédité avec les PUF, sera l'occasion de valoriser cette expertise. En 2023, il devrait encore développer ses compétences en matière d'emploi-formation, notamment pour les métiers en tension des filières stratégiques du SRDEII.

## TOURISME DURABLE

Face à l'urgence climatique et aux nouvelles attentes des clients, le tourisme francilien doit se réinventer. Pour accompagner les entreprises du tourisme vers des offres plus sobres et bas carbone, le projet européen TouriSME a permis d'identifier un ensemble d'actions conçues avec et pour des entreprises de l'hébergement touristique et des agences de voyages afin de s'inscrire dans une démarche de tourisme durable. En lien avec le comité régional du tourisme et la Région, l'outil sera élargi à d'autres secteurs. Par ailleurs, en association avec des adhérents de l'Institut, un travail spécifique sera mené pour identifier des pôles de tourisme de proximité à conforter.

## Prospective économique

Au moment où les incertitudes s'ancrent à l'échelle internationale dans un contexte de grandes mutations (changement climatique, numérique, technologie, vieillissement), la Région souhaite que L'Institut organise une démarche collective de prospective économique pour identifier les trajectoires possibles de l'Île-de-France et surtout éclairer les prises de décision des pouvoirs publics. En 2023, L'Institut posera les bases de cette démarche.

## Ville low-tech

L'Institut Paris Région et l'agence AREP (Architecture Recherche Engagement Post-carbone) finaliseront un « cahier d'inspirations » sur les initiatives de la ville *low-tech* à différentes échelles territoriales, en France et à l'international, dans le cadre du projet *Urbalotek2* soutenu par l'ADEME Île-de-France (AMI « Vers une innovation *low-tech* en Île-de-France »).

## Incubateurs et accélérateurs

L'Institut co-construit avec les services de la Région et *Choose Paris Region* une base de données collaborative des incubateurs et accélérateurs franciliens, en français et en anglais. Ce panorama cartographique intégrera ensuite d'autres types de structures comme les *startup studios*, les pépinières d'entreprises, les lieux d'open innovation, les plates-formes d'innovation...

## Proximité et convivialité

La dynamique de l'économie francilienne repose de plus en plus sur une dimension qualitative. L'Institut analysera des modes de mise en convivialité de territoires économiques et touristiques en connectant les techniques de « Marche sensible » (méthode publiée en 2022) et le « référentiel de convivialité » publié en 2020. Un travail spécifique avec la Métropole du Grand Paris, Paris & Co et leurs partenaires sera mené.

## Immobilier logistique

Il s'agira de mener plusieurs analyses sur l'immobilier logistique en caractérisant son empreinte territoriale en Île-de-France. Ce travail de spatialisation permettra de finaliser une base de données et de réaliser un *Cartoviz*. Il fera également l'objet de la publication d'une *Note rapide*. Un support interactif *Genially* déclinera les différentes formes de la logistique des derniers mètres.



# SANTÉ DES FRANCILIENS

DE L'ÉVALUATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES, L'INSTITUT, À TRAVERS L'ORS,  
ÉCLAIRE LES POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE ET DIFFUSE SON EXPERTISE SUR LA SANTÉ  
DES FRANCILIENS : SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, PATHOLOGIES, ÉPIDÉMIOLOGIE,  
PROFILS ET DÉTERMINANTS SOCIO-SANITAIRES DES COMMUNES...

## SANTÉ ET BIODIVERSITÉ

L'ORS et l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB) mènent depuis plus d'un an une revue des connaissances sur les enjeux de santé face à la perte ou la restauration de la biodiversité. La démarche a permis de mettre en évidence les synergies à renforcer entre les différentes politiques environnementales et de santé. Un rapport à paraître au premier trimestre 2023 présente d'une part l'état actuel des connaissances et d'autre part des actions exemplaires concrètes, déjà mises en œuvre dans certains territoires, accompagnées d'une série de recommandations.

## RÉSEAU ÎSÉE

Le réseau ÎSÉE (Île-de-France Santé Environnement), créé en juin 2019 pour fédérer et mobiliser les acteurs franciliens de la santé environnementale autour d'une culture commune, est animé par l'Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS). Il constitue aujourd'hui une plate-forme de plus de 130 membres. En 2023, le thème de l'adaptation au changement climatique est mis en exergue, avec cinq webinaires inscrits au calendrier. Il sera proposé à une trentaine de membres de participer à un atelier collaboratif « Plan Health Faire », outil de formation-action créé par l'Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (OMEDIT) Île-de-France et le CHU de Poitiers. Dans l'optique de la poursuite des actions du réseau dans le champ de la mobilisation des professionnels de santé sur le territoire, cet atelier permettra de repenser les pratiques de ces professionnels de santé et de contribuer à la maîtrise des risques environnementaux, climatiques, sociétaux et sanitaires.

D'autres actions de préparation du PRSE4 sont prévues autour du concept « one Health » et sur les liens entre environnement et santé au travail.

## IMPACT DE LA COVID-19 EN ÎLE-DE-FRANCE

L'étude COMETE analysera l'incidence de la Covid selon les catégories socio-professionnelles. Une enquête menée en 2022 a permis de collecter des données à partir d'un questionnaire rempli par les salariés venus consulter les services interentreprises franciliens de

santé au travail. L'objectif est d'identifier par catégories d'activité les risques des personnes d'avoir contracté la Covid et d'en avoir développé une forme grave, en s'intéressant plus particulièrement aux travailleurs dits « essentiels », (sans toutefois avoir pu compte les professionnels de santé, notamment hospitaliers). Après analyse des données, un rapport d'étude sera publié en 2023.

Une deuxième étude concernera la mortalité, les hospitalisations et les passages en réanimation de l'épidémie de Covid-19 de 2020 à 2022. Elle dressera un bilan global de l'évolution des indicateurs cités à l'échelle des EPCI. Une attention toute particulière sera portée à la description des inégalités territoriales et sociales des formes graves de la maladie au cours de ces deux années. Les conséquences des confinements successifs et des renoncements aux soins, les délais de diagnostics ou de prise en charge, les défauts de suivi des personnes atteintes de maladies chroniques doivent être évalués sur le long terme. Deux aspects seront développés cette année : l'impact sur le dépistage organisé des cancers et l'impact sur le recours aux soins.

## SANTÉ PÉRINATALE ET SANTÉ DES JEUNES

L'ARS, l'Inserm et l'ORS ont mis en place, depuis le début des années 2000, un groupe de travail sur les certificats de naissance. L'ORS exploite les données issues des premiers certificats de santé (PCS) à partir des fichiers des PMI d'Île-de-France. En 2023, la fusion des bases départementales sur les trois dernières années sera effectuée, puis analysée. Les résultats seront publiés en 2024.

Les indicateurs de santé périnatale sont généralement produits au niveau national, régional et départemental. Le niveau communal semble mieux adapté pour apporter une réponse de santé publique plus conforme aux besoins des populations. Une analyse à la commune des inégalités sociales de santé par rapport aux taux de prématurité et d'hypotrophie sera effectuée à partir des PCS et publiée sous forme de *Focus Santé* en 2023.

## Perturbateurs endocriniens

Un portail d'information sur les perturbateurs endocriniens est accessible sur le site Internet de l'ORS. Il expose l'état des connaissances sur le sujet, le suivi des risques et des principales pathologies concernées. Il propose une cartographie des porteurs d'actions franciliens et assure une veille sur la réglementation et la littérature scientifique. Ce portail publié en pleine crise sanitaire n'a pas pu bénéficier d'une juste valorisation. Sa prochaine mise à jour fera l'objet d'une large communication.

## Qualité de l'air et santé

En partenariat avec Santé Publique France, l'Inserm et le CNRS, l'ORS a répondu à un appel à projet Primequal (ADEME) « Villes et qualité de l'air » en vue d'évaluer la pertinence des efforts de l'action publique. Faut-il se concentrer sur les épisodes de pollution ou sur des interventions plus durables ? Un *Focus Santé* sera publié. Dans le prolongement de l'étude conduite en 2022 sur l'impact de la pollution atmosphérique sur la mortalité, un volet morbidité sera développé. Et de façon plus particulière, une étude de faisabilité, inédite, sur l'impact sur la santé des particules atmosphériques ultrafines (<1 micron) sera mise en œuvre avec Airparif, grâce aux aux nouveaux capteurs qui permettent de mesurer la concentration de ce type particules. Une autre étude sera réalisée en collaboration avec Bruitparif afin d'examiner les méthodes possibles d'estimations conjointes des impacts sanitaires des pollutions « air et bruit » à un niveau géographique fin.

## Diagnostic de santé des Franciliens

L'ORS finalisera au cours du premier trimestre le diagnostic de santé des Franciliens. Ce document servira de base et d'état des lieux pour l'élaboration du projet régional de santé 2023-2026 qui oriente les politiques de santé et de prévention coordonnée par l'ARS. Doté de nombreux chapitres, ce diagnostic constituera un état des lieux de référence pour la Région.

## Santé des jeunes

Pour ce qui concerne la santé des jeunes, divers travaux sont prévus : finalisation du rapport sur les enfants en situations de vulnérabilité ; actualisation de l'outil de datavisualisation InTerSanté Jeunes ; exploitation régionale du baromètre santé sur les addictions des jeunes adultes ; exploitation de l'enquête Escapad sur les addictions des lycéens d'Île-de-France.



# COHÉSION SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE

ÉVOLUTION DES MODES DE VIE, DES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES, DYNAMIQUES SOCIOÉCONOMIQUES OU DÉMOGRAPHIQUES : L'INSTITUT ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES SUR LEURS BESOINS EN MATIÈRE D'HABITAT, DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS. IL VA ÉGALEMENT À LA RENCONTRE DIRECTE DES FRANCILIENS, À TRAVERS SON BAROMÈTRE ANNUEL, SES NOMBREUSES ENQUÊTES OU PAR DES DÉMARCHES INNOVANTES COMME LE PANEL CITOYEN.

## PROSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE

L'Institut participera à la construction d'une nouvelle vision de l'évolution de la population à l'horizon 2040 à l'échelle des départements franciliens. Outre les paramètres démographiques, cette prospective s'appuiera sur le projet spatial porté par le SDRIF-E et la déclinaison d'objectifs de construction devant permettre de mieux répondre aux aspirations résidentielles des Franciliens. Pour enrichir ses exercices de prospective, L'Institut mobilisera de nouvelles données permettant d'explorer les mutations des modes de vie à l'œuvre. Les déménagements des Franciliens seront analysés grâce aux données de réexpédition de courrier de la Poste, le lien entre télétravail et nouveau lieu de résidence expertisé avec l'Insee grâce à l'enquête emploi, l'évolution des effectifs scolaires retravaillée grâce aux données partagées par la Région, les départements et les rectorats.

## LOGEMENT ET CONSTRUCTION

En parallèle de la révision du SDRIF-E, L'Institut accompagnera l'État et la Région dans la révision du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH). Ce dernier posera le cadre programmatique de l'offre de logements et d'hébergement à développer d'ici 2030 pour répondre à la diversité des besoins des Franciliens, tout en fixant les objectifs en matière d'amélioration de qualité et de performance du parc existant. Sur un plan opérationnel, un guide de la conversion de bureaux en logements sera réalisé. Et tandis que la préservation des fonciers agricoles, naturels mais aussi économiques exigera de construire davantage en milieu habité, L'Institut consacrera une étude aux liens que les maires tissent avec les populations pour accompagner l'acte de construire et s'assurer de son acceptabilité. L'année 2023 sera également marquée par l'analyse et l'exploitation des données de la nouvelle enquête nationale Logement (ENL 2020-2021).

## FOCUS SUR LA RURALITÉ

La Région a souhaité approfondir son appréhension des différentes formes de ruralité afin de cibler efficacement ses dispositifs. Pour mieux cerner cette réalité territoriale, un observatoire est en cours de préfiguration. Il s'agira en

premier lieu d'en préciser les spécificités en dressant une typologie qui intègre pleinement leur diversité et la variété des enjeux qu'ils rencontrent. Cette définition actualisée, plurielle et partagée permettra d'améliorer leur prise en considération par les politiques publiques. Une attention particulière sera portée à la question des équipements et services ainsi qu'aux actions à envisager pour faciliter leur accessibilité. Cette attention rejoint l'engagement pris par l'exécutif régional auprès des habitants des territoires ruraux de disposer, à moins de 20 minutes de chez eux, d'un accès aux commerces, écoles, équipements sanitaires, mais aussi sportifs et culturels.

## BAROMÈTRE DES FRANCILIENS

L'identité francilienne se forge dans l'expérience que les Franciliens entretiennent avec leur territoire, une expérience constituée de déplacements, souvent intenses, parfois contraints, qui leur permettent de saisir les opportunités offertes par cette grande région métropole : emploi, services et loisirs, grands espaces de nature. Alors que ces dernières années ont vu les mobilités quotidiennes bouleversées par la diffusion du télétravail, les aspirations à davantage de verdure et à des cadres de vie de qualité se renforcer, quels sont les ressorts de l'ancrage des Franciliens, les éléments constitutifs de leur attachement à la région : lien à l'emploi et des réseaux professionnels, à un investissement local, à un tissu familial, amical ? Grâce à son *Baromètre* annuel, L'Institut analysera l'attachement des Franciliens à leur(s) territoire(s) et enrichira notre connaissance des liens qui s'y tissent et les unissent.

## VIEILLISSEMENT

Le nombre des Franciliens de plus de 85 ans devrait plus que doubler d'ici 2040. Comment anticiper ce choc démographique ? Quelle offre d'équipements, de services ? Comment (ré)aménager nos villes et territoires pour favoriser l'autonomie des personnes âgées ? Le défi est grand, il faut s'y préparer dès maintenant. Avec la communauté d'experts et de partenaires, L'Institut pourrait s'emparer de ce sujet à l'occasion d'un nouveau numéro des *Cahiers*.

## Vie étudiante

Alors que le monde étudiant est particulièrement exposé aux répercussions de la crise sanitaire et de l'inflation, quelles sont les conséquences réellement observées en Île-de-France ? L'analyse des données de l'Observatoire de la vie étudiante permettra d'y répondre. À partir des données de la plateforme d'affectation Parcoursup mises à disposition par la Région, L'Institut analyse la demande de formation au regard des capacités et de la localisation de l'offre existante. En 2023, une actualisation sera réalisée à partir des données de la rentrée 2022. Ces données seront notamment utilisées pour alimenter un travail sur l'accessibilité des territoires aux établissements d'enseignement supérieur.

## La police verte

Initialement programmée en 2022, cette étude s'intéresse, par-delà le champ de la grande criminalité environnementale, aux enjeux du quotidien, considérant les infractions en matière de dépôts des déchets notamment. L'objectif est d'établir un état des lieux des acteurs impliqués, des initiatives déployées et des pratiques, pour saisir la portée et les limites des actions menées.

## Enquête Insécurité

La 12<sup>e</sup> édition de l'enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France sera lancée début 2023, à partir d'un échantillon de 9 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus, représentatifs de la population régionale par département. Le sentiment d'insécurité sera aussi examiné dans le cadre d'un projet de recherche européen (ACT-EU : *Atmospheres of counter-terrorism in European Cities*) consacré à l'impact de la menace terroriste sur les ambiances urbaines.

## Enquêtes de l'IRDS

En septembre 2022, l'IRDS a lancé une nouvelle enquête sur les pratiques sportives des Franciliens. Elle se compose d'une partie fixe (questions identiques d'une vague à l'autre) et d'une partie variable, qui en 2022 a porté sur la notoriété des îles de loisirs régionales. En 2023, ses résultats feront l'objet d'un *Dossier de l'IRDS*. Une prochaine enquête sera réalisée en septembre. Il y a une dizaine d'années, l'IRDS lançait une grande enquête auprès des clubs franciliens pour connaître leurs modes de fonctionnement (ressources financières et humaines), leurs projets, leurs attentes. Qu'en est-il aujourd'hui, dans un contexte post-covid ? Quel bilan tirer des dernières rentrées sportives ? Les résultats de la nouvelle enquête menée en 2022 seront présentés dans un *Dossier de l'IRDS* en 2023.



## 1 URBANISME-TRANSPORT

### 1.1 APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

#### 1.1.1. Les projets d'aménagement de la Région

- Vers un SDRIF-E : accompagnement de la Région dans la révision de son schéma directeur
- Révision du SDRIF-E : finalisation de l'évaluation environnementale stratégique
- Préparation de la mise en œuvre du SDRIF-E
- Friches : valorisations, reconquête
- Urbanisme durable
- Urbanisme transitoire
- Améliorer les conditions d'accès aux équipements et services de l'ensemble des Franciliens
- Gares rurales
- Stratégie d'implantation des data centers
- AMI Réhabiliter plutôt que construire
- Connaissance des espaces publics franciliens : typologies et potentiels
- Anciennes carrières souterraines en Île-de-France, risques et potentiels
- ZAN et ensembles résidentiels collectifs, les outils de projet
- ZAN et biodiversité
- Comment maîtriser les prix du foncier ? (GT ORF)
- Concilier densification et qualité de l'habitat
- Opérations de rénovation urbaine : quel potentiel pour la renaturation de nos villes ? (en lien avec appui à IDF Nature, renaturation)

#### 1.1.2. Les projets de mobilité et transport de la Région

- RER-V (VIF) et pistes cyclables provisoires : appui à leur mise en œuvre
- Gestion de la demande dans les transports (télétravail, lissage de pics, péage)
- La route multimodale
- Veille sur les nouvelles mobilités
- Participation à l'Observatoire fret et logistique
- Les CEE dans les transports : état des lieux
- Participation à la révision du Plan Mobilité Île-de-France (ex PDUIF)
- Quartiers de gares du GPE

#### 1.1.3. Les mutations institutionnelles en Île-de-France

- Expertise et veille juridiques
- Organisation institutionnelle et gouvernance territoriale en Île-de-France
- Suivi et décryptage des réformes des finances locales en Île-de-France
- Observatoire de l'intercommunalité
- Panorama des élus locaux franciliens
- Les syndicats intercommunaux : étude sur la gouvernance de l'eau en Île-de-France

#### 1.1.4. Les documents d'urbanisme

- La dématérialisation des documents d'urbanisme locaux
- Rôle de la planification depuis 50 ans sur l'évolution de la mobilité et des transports
- État des lieux des documents d'urbanisme en Île-de-France

### 1.2 ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

- Préparation de la boîte à outils de la mise en œuvre du ZAN

#### 1.2.1. Décryptage des territoires (connaissances, études, applications...)

- Connaissance territoriale
- Veille Bassin parisien et territoires de franges
- Observatoire du territoire du RER E à l'ouest et des quartiers de gare

#### 1.2.2. Appui aux départements et aux intercommunalités (EPT, EPCI, MGP)

- Conventions avec les établissements publics territoriaux et les intercommunalités
- Convention avec la Métropole du Grand Paris
- Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris
- Analyse de l'occupation du sol et « territorialisation » de l'objectif ZAN
- Projets pilotes pour une Métropole Nature
- Diagnostic transport routier de marchandises sur le territoire de l'EPT Terres d'Envol

#### 1.2.3. Appui hors Île-de-France (interrégional et coopération décentralisée)

- Schéma environnemental des berges : extension jusqu'à l'estuaire de la Seine
- Expertise du patrimoine mondial, en lien avec l'Unesco
- Appui à la coopération décentralisée
- Actualisation du diagnostic territorial sur la Région Île-de-France
- CPIER Vallée de la Seine

### 1.3 ÉVALUATION, BENCHMARKING, BONNES PRATIQUES ET MODÉLISATION

- Zone à faibles émissions mobilités (ZFE-M) : suivi de la mise en œuvre
- Projet européen CleanMobilEnergy (CME) sur les smart grids et la mobilité électrique
- Aéroports bas carbone
- Groupe de travail international sur la planification et la gouvernance des Mégapoles
- Veille évaluation des politiques publiques
- Appui à l'Inspection générale des services de la Région Île-de-France
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'évaluation du programme régional FEDER-FSE 2021-2027
- Guide pratique de l'urbanisme tactique
- Club de l'aménagement
- METREX Avenues Métropolitaines
- Évaluation sur les conséquences effectives des projets olympiques sur l'urbanisme francilien
- Projet européen UPPER Horizon Europe
- La marche à pied
- Potentiel des navettes autonomes en milieu peu dense. Étude de cas
- Participation au projet européen TOD IS RUR

### 1.4. OBSERVATIONS, DONNÉES ET CARTOGRAPHIES

- Évolution de l'occupation du sol en Île-de-France : analyse du MOS 2021
- Tableau de bord de suivi de la mobilité
- Tableau de bord des projets d'aménagement
- Expérimentation d'une enquête Mobilité par GNSS (EMG)

- Suivi de la mobilité post-covid par les enquêtes de comportement
- Suivi de la mobilité électrique en Île-de-France
- Bases de données, géomatique en aménagement et urbanisme
- Économie de l'aménagement : veille sur les transformations en cours
- Copilotage du groupe de travail ORENAF
- Cartoviz foncier
- Valorisation du nouveau référentiel des îlots morphologiques urbains (IMU)
- Stationnement des poids lourds en Île-de-France
- Méthodes et outils de calculs d'accessibilité régionale par mode
- Intermodalité-multimodalité
- Les atouts du Mass transit
- Dynamique des pôles d'emplois et desserte en TC
- Actualisation du benchmark sur les réseaux TC de 2018
- Observation, études, prospective : état des lieux de l'écosystème partenarial de l'Institut Paris Region

## 2 ENVIRONNEMENT

### 2.1. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- CPER : évaluation environnementale stratégique (EES), volet complémentaire transports/mobilités
- Accompagnement des politiques publiques de création d'espaces protégés
- Adaptation au changement climatique : sensibiliser, former et accompagner les territoires

#### 2.1.1. Agriculture et alimentation

- Plan régional de l'alimentation : appui à la mise en œuvre
- Mission agriculture urbaine
- Patrimoine gourmand
- Agriculture et alimentation : pratiques et territoires

#### 2.1.2. Nature et biodiversité

- Développement de la communauté francilienne ERC
- Mission renaturation (IDFN)
- Environnement nocturne : éclairage, biodiversité, santé
- Étude « Cimetières vivants »
- Connaissance de la biodiversité francilienne et animation de la communauté naturaliste
- Sensibilisation du grand public francilien aux enjeux de la biodiversité
- Représentation de l'ARB idF aux Assises nationales de la Biodiversité
- Agriculture et biodiversité
- Atlas des rivières disparues
- Appui à la révision du SRCE
- Appui à l'élaboration d'une feuille de route des actions à mener d'ici à 2025/2030 pour renforcer la mise en œuvre du SRCE
- Étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » (ZEBU)
- Restaurer dix continuités écologiques d'importance régionale

#### 2.1.3. Ressources et matériaux

- Construction bois biosourcés : mise à jour de la cartographie, sensibilisation des maîtres d'ouvrage
- Économie circulaire et territoires
- Le schéma régional des carrières (SRC) : contributions à l'élaboration

- Panorama régional des minéraux et matériaux industriels
- Engager les PNR franciliens dans l'économie circulaire : étude expérimentale de métabolisme territorial
- Cultures à valorisation en produits et matériaux biosourcés : Argumentaire agronomique et environnemental
- Engagements volontaires pour réduire l'empreinte environnementale des grands chantiers
- Valorisation environnementale et patrimoniale des carrières souterraines en Île-de-France

#### 2.1.4. Transition climat-air-énergie

- Puits de carbone franciliens – Veille technique
- PROMÉTHA, cercle francilien de la méthanisation : animation et contribution aux activités
- Filière bois-énergie : observation chaufferies biomasse, expertise des projets, sensibilisation
- Accompagner les projets solaires en Île-de-France : dispositif « Les Générateurs » et promotion de la filière
- Le solaire photovoltaïque : valorisation des gisements sur parkings et étude de déploiement
- Mise en place d'un observatoire de l'adaptation au changement climatique : préfiguration
- Animation du Club Hydrogène Île-de-France
- Chaleur urbaine et îlots de fraîcheur
- Développer les réseaux de froid alimentés par les ENR+R : étude de potentiel
- Cartographie des « abris climatiques » publics ou privés
- État des lieux de la précarité énergétique

#### 2.1.5. Risques et résilience

- Gestion de crise et personnes à évacuer en cas de grande inondation
- Guide sur la résilience des campus universitaires
- Risque sécheresse : retrait-gonflement des argiles
- Diagnostic de vulnérabilité des lycées au risque inondation et autres risques naturels
- Directive inondation et PAPI Île-de-France : suivi de la mise en œuvre
- Risque inondation : ruissellement
- Risque sécheresse : Atlas des massifs à risque feux de forêts en Île-de-France

#### 2.1.6. Déchets

- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), rapport de suivi – socle d'observation
- Centres de tri des déchets d'activité économique (DAE) – étude additionnelle
- Parc des incinérateurs et capacités d'évolution au regard des objectifs du PRPGD – étude additionnelle
- Observation économique des déchets (coûts, financements, emploi) – socle d'observation
- Enquête annuelle déchets ménagers et assimilés (DMA) – socle d'observation
- Enquête sur l'activité des installations de traitement des déchets non dangereux et inertes (données 2022) – socle d'observation
- Observation des déchets dangereux (BDREP & filières à responsabilité élargie des producteurs) – socle d'observation

### 2.2. APPUI AUX TERRITOIRES

- Projet de PNR Brie et deux Morin : appui à l'élaboration de la charte
- PNR du Gâtinais français : appui à la révision de la charte
- PNR de la Haute vallée de Chevreuse : appui à la révision de la charte

- Reconnaissance « Territoires engagés pour la Nature » (TEN)
- Accompagnement des démarches de gestion écologique
- Plans climat : appui aux collectivités, analyse des dynamiques en Île-de-France
- Bâtiments tertiaires publics et privés : renforcer la dynamique de mutation et de rénovation
- Accompagnement de projets résilients et post-carbone
- Animation du réseau ACTIFS, réseau régional des ALEC et structures assimilées
- Forum régional des gestionnaires d'espaces naturels
- Contribution aux dynamiques de réseaux énergie et climat en Île-de-France
- Le service public de la gestion des déchets : accompagnement des collectivités
- Classement Unesco domaine de Fontainebleau
- Concours Capitale française de la biodiversité (CFB)
- Guide Aménagement, construction durable, enseignement supérieur et recherche : diffusion et accompagnement
- Communauté des territoires circulaires : animation et expertises
- Appui à l'agence Île-de-France Ruralité, en cours de préfiguration
- Appui aux dispositifs d'appels à projets

## 2.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE : S'ADAPTER À LA TRANSITION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ?

- Étude REGREEN : la désimperméabilisation, quel potentiel ?
- Life ARTISAN : résilience des territoires, solutions fondées sur la nature
- Sobriété énergétique : accompagnement des collectivités et ateliers d'échanges
- Projet de thèse « L'urbanisme à l'épreuve du métabolisme territorial »
- Cycle de l'azote : séparation/valorisation des urines à la source
- Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Île-de-France (GREC) : partenariat et coordination
- Projet européen Energie Watch : formation entre pairs pour le suivi et l'évaluation des plans climat énergie
- Projet de recherche PUCA : les mutations contemporaines du métier de syndic
- Relations avec le PIREN-Seine
- Projet Heat and Health in Cities (H2C)

## 2.4. OBSERVATOIRES, ENQUÊTES, CARTOGRAPHIES ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Observatoire régional énergie GES : animation du ROSE, production et diffusion de données
- Energif : Volet SIG du ROSE
- Recueil cartographique de retours d'expérience sur la gestion intégrée des eaux de pluie
- GéoNat'idF : base de données naturalistes francilienne et SINP
- Base de données des espaces verts et boisés ouverts au public : exploitations et valorisation des trente ans de la base
- Analyse des mutations au sein des espaces ouverts
- Cartographie interactive du risque inondation
- Chaleur en ville : actualisation du Cartoviz et des Storymaps

- Création d'une observation régionale des ressources, métabolisme régional et territorial

## 3 ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

- Baromètre des Franciliens 2023

### 3.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Appui à la construction du SDRIF-E
- De nouveaux horizons résidentiels ?

#### 3.1.1. Promouvoir l'attractivité

- Appui renforcé à la Région et à Choose Paris Region sur l'attractivité
- Chiffres clés régionaux (en français, anglais et chinois)
- Chiffres clés locaux de territoires « leaders »

#### 3.1.2. Conforter les lieux et filières de l'économie

- Aménagement numérique et *smart city*
- Les bassins d'emploi
- Les tiers-lieux : situation et appui à la mise en œuvre de la politique régionale
- La neutralité carbone, composante forte du modèle de développement économique de l'Île-de-France
- Les sites d'activités économiques (ZAE, logistique, commerce, bureaux, etc.)
- Foncier économique et friches économiques
- Les territoires aéroportuaires (ParisCDG Alliance, Paris Orly)
- Profil et perspectives de l'immobilier logistique en Île-de-France
- Secteurs et filières clés en Île-de-France
- Retombées économiques des équipements scientifiques et plates-formes
- *Carnet pratique* Activités productives
- Recherche – Innovation – Low Tech
- Emploi – Formation – Télétravail
- Proximité et convivialité : approche micro-économique des dynamiques territoriales

#### 3.1.3. Accompagner les offres culturelle et touristique

- Le tourisme durable francilien
- Vision internationale de la filière culturelle : entre relance et transition écologique

#### 3.1.4. Dynamiques démographiques

- Projections démographiques et d'emplois
- Accompagnement pour la pilotage du PPI Lycées
- Formation et accès à l'emploi des descendants d'immigrés
- Groupe de travail sur l'évolution des effectifs scolaires

#### 3.1.5. Habitat - logement, politique de la ville et solidarité

- L'Observatoire du logement social
- Les entreprises : des partenaires pour faciliter l'accès au logement des travailleurs essentiels ?
- Des logements à prix abordable pour l'accession à la propriété : panorama des offices fonciers solidaires (OFS)
- Comment favoriser l'accès des jeunes au logement ?
- Appui à la révision du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH)
- Les mutations contemporaines du métier de syndic
- L'acte de construire : jeux et négociation entre maires et habitants

- Qui sont les foyers en attente d'un logement social en Île-de-France ?
- Produire des logements abordables en quartier de gare
- Situation du logement en Île-de-France (ENL 2020-2021)
- Élaboration du PMHH
- Conditions de vie des étudiants

### 3.1.6. Lycées, campus et vie étudiante, recherche

- Adéquation entre l'offre de formation et les demandes formulées dans Parcoursup'
- Agréments des formations sanitaires et sociales

### 3.1.7. Prévention et sécurité

- Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales
- La police verte. Étude sur le traitement de la délinquance environnementale du quotidien
- Les veilles sécurité (urbanisme, technologie de surveillance et sécurité)
- Les veilles sécurité (gouvernance et métiers)
- Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France 2023

### 3.1.8. Les politiques de santé

- Dynamiques territoriales et outils d'information santé
- La gouvernance locale de la santé en Île-de-France
- Santé périnatale et santé des jeunes
- Programme Institut Paris Region/Région sur les questions de santé-environnement
- Trois études relatives à l'impact de la Covid-19 en Île-de-France
- Le réseau ÎSÉE
- Les études sur la qualité de l'air et la santé

### 3.1.9. Les politiques sportives

- Pratiques sportives des Franciliens : lancement du terrain d'enquête 2023
- Accès à la connaissance du sport en Île-de-France : site internet et ressources documentaires
- Sport et espace public
- Focus sur une discipline en concordance avec l'organisation d'un grand événement
- La pratique des sports de nature en Île-de-France
- Création d'un groupement d'employeurs, appui au Comité du judo des Yvelines
- Exploitation du terrain 2022 de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens
- Le sport francilien au défi de la neutralité carbone
- Enquête sur l'état de santé des associations sportives franciliennes
- Poids du sport dans les comptes des EPCI franciliens

## 3.2. APPUIS THÉMATIQUES AUPRÈS DES TERRITOIRES

- Redynamisation des centres-villes

## 3.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE, ENQUÊTES ET BENCHMARKING, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

- TIGA : Projet Construire au futur, Habiter le futur
- Mise à jour et ajustement de la méthodologie du volet emploi des projections P+E
- Prospective de l'économie francilienne
- Fiches « bonnes pratiques » #Sport-Innov
- Ateliers de Cergy
- L'impact de la menace terroriste sur les ambiances urbaines

## 3.4. CARTOGRAPHIE ET INDICATEURS

### 3.4.1. Production cartographique, représentation et applications

- Cartoviz sport
- Refonte d'Odette et VisiauStats

### 3.4.2. Enquête, données et indicateurs

- Les chiffres clés du sport
- Les grands événements sportifs en Île-de-France : suivi et exploitation des données
- Pré-diagnostic territorial basé sur ODET : actualisation

# 4 INFORMATION, MÉDIAS ET VALORISATION

## 4.1. SYSTÈMES D'INFORMATION

- Infrastructure de données géographiques de la Région (dossier prioritaire)
- Collaboration Île-de-France smart service – ISS (dossier prioritaire)

### 4.1.1. Le Mos et ses dérivés

- Évolution de l'occupation du sol en Île-de-France : analyse du MOS 2021
- MOS : évolution et enjeux

### 4.1.2. Développement cartographique et 3D

- Recherche et développement
- Cartoviz et applications interactives
- Exploitation des images aériennes – IA
- Dataviz et visualisation de données
- Promotion et diffusion de l'expertise géomatique
- Recherche et Développement : outils, applications cartographiques, méthodes de représentation 3D
- Articulation MOS et démarche nationale

### 4.1.3. Données et indicateurs

- Portail open data
- Administration du SIG
- Infrastructure et maintenance SI
- Partenariats et conventions de données
- Densibati
- Données et indicateurs

## 4.2. LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE CHOAY

- Portail documentaire de la médiathèque
- Iconographie : recherches et appuis documentaires
- Bibliographie : recherches et appuis documentaires
- Contribution aux réseaux documentaires
- Revue de presse
- Les Partis-pris de la médiathèque
- Veille
- Campagne de numérisation

## 4.3. L'INSTITUT PARIS REGION, FORMATEUR ET HUB DE RECHERCHE ET DE DÉBATS

- Formations 2023 pour professionnels et élus
- Partenariat avec la recherche et l'enseignement supérieur
- Recherche et Europe
- Petits déjeuners décideurs-chercheurs et conférences en partenariat avec l'Ensa-PB, le Comité d'histoire, l'ENS et l'EUP

- TIGA (Dé)formations : une offre de formations aux transitions pour les élus

#### **4.4. COMMUNICATION, MÉDIAS, ÉVÉNEMENTS**

- Communication : davantage de multimédia et de partenariats éditoriaux
- Un interlocuteur privilégié pour la presse
- Sites et réseaux sociaux : la force du digital

#### **4.5. L'INSTITUT PARIS REGION AU CŒUR DES RÉSEAUX**

- Des réseaux internationaux de professionnels
- Réseau FNAU
- Groupe de travail sur le Patrimoine métropolitain

## **5 HORS PROGRAMME PARTENARIAL**

### **5.1. FRANCE**

- Programme Rénovons Collectif pour la rénovation des copropriétés : mobilisation et sensibilisation des élus franciliens
- Portrait sportif de la commune de Saint-Ouen
- Contrat IDFM P+E, études territoriales

### **5.2. INTERNATIONAL**

- International : prospection et offres de service en cours
- Définition d'un programme d'investissements durables pour la Ville de Hanoï et mise en place d'un dispositif d'assistance technique
- Urbanisme transitoire en Italie
- Abidjan Bus et quartiers de gares
- Appui à Mobilize Your City à Buenos Aires
- Appui à la mise en œuvre de la politique climat de la Serbie
- SDAU du Grand Tanger et de Tétouan
- Évaluation du SDAU de Casablanca
- Stratégie d'attractivité et de marketing territorial de Rufisque
- Territoires numériques en transitions (TNTS)
- Projet MobilizeYourCityAsia

# LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2022

Présidé par Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France,  
L'Institut comprend quatre collèges

## **Région (17 voix)**

- Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Éric Berger, 2<sup>e</sup> vice-président, président du CESER et 2 conseillers

## **État (4 voix)**

- Marc Guillaume, 1<sup>er</sup> vice-président, préfet de la Région Île-de-France - préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)
- La direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement (DRIHL)

## **Collectivités (7 voix)**

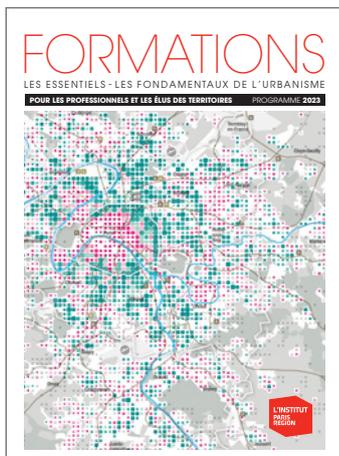
- L'établissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine
- Le conseil départemental de L'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne
- L'Association des maires d'Île-de-France (AMIF)
- La Métropole du Grand Paris
- N.

## **Organismes (7 voix)**

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF ÎDF)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)



**Retrouvez les membres de l'association  
sur notre site internet**  
<https://bit.ly/AG-IPR>



# FORMATIONS : CATALOGUE 2023

## « LES ESSENTIELS » ET « LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME »

Accompagner la création et le fonctionnement de tiers-lieux sur son territoire

*Le 4 avril 2023, un jour.*

Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité

*Le 25 avril 2023 (journée), le 26 avril 2023 (matin), un jour et demi.*

Mettre en place une gestion écologique des espaces de nature en ville

*Le 30 mai 2023 (matin), le 1<sup>er</sup> juin 2023 (matin), un jour.*

Mieux aménager les quartiers de gare en articulant urbanisme et mobilité

*Le 19 septembre 2023, un jour.*

Adapter son territoire au changement climatique

*Le 21 septembre 2023, un jour.*

Comprendre les fondamentaux de l'urbanisme en Île-de-France

*Les 26 et 27 septembre 2023, deux jours.*

Le ZAN en Île-de-France : pourquoi et comment ?

*Le 3 octobre 2023, un jour.*

Région, métropole, intercommunalités :  
les mutations institutionnelles en Île-de-France

*Le 10 octobre 2023, un jour.*

Comprendre les mutations de l'habitat individuel francilien et les accompagner

*Le 17 octobre 2023, un jour.*

Sensibiliser aux enjeux de l'hydrogène en Île-de-France

*Le 7 novembre 2023 (journée), le 8 novembre 2023 (matin), un jour et demi.*

Bâtir l'aménagement circulaire

*Le 14 novembre 2023 (journée), le 15 novembre 2023 (matin), un jour et demi.*

Comprendre et agir localement en faveur de la sobriété énergétique

*Le 21 novembre 2023, un jour.*

La transformation de l'aménagement économique des territoires

*Le 28 novembre 2023 (matin), le 29 novembre 2023 (journée), un jour et demi.*

Dynamiques démographiques et immobilières à l'heure du ZAN

*Le 5 décembre 2023 (journée), le 6 décembre 2023 (matin), un jour et demi.*



Retrouvez notre catalogue de formations 2023  
sur notre site internet

[www.institutparisregion.fr/formations](http://www.institutparisregion.fr/formations)



[institutparisregion.fr](http://institutparisregion.fr)



**L'INSTITUT PARIS REGION**  
EST UNE ASSOCIATION LOI 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49